

La dictature égyptienne comme un décor de cinéma

En compétition à Cannes, les *Aigles de la République*, du Suédois Tarik Saleh, étrille le régime d'Al Sissi et rend hommage aux films des années 1950-1960. Passionnant. **P. 16**



DAMIEN MEYER / AFP

En marge du procès Le Scouarnec, le cri des victimes

Des parties civiles se sont rassemblées lundi 19 mai devant le tribunal de Vannes. Elles déplorent l'«absence» du monde politique et le «silence» du monde médical. **P. 7**

MARDI 20 MAI 2025 | N° 24196 | 2,90 € | www.humanite.fr

l'Humanité

LE JOURNAL FONDÉ PAR JEAN JAURÈS

NARCOTRAFIC LA GANGRÈNE DE LA CORRUPTION

Douaniers, agents pénitentiaires, policiers et greffiers sont les proies des trafiquants de drogue. Un angle mort des politiques de l'exécutif. **P. 2**



ÉDITORIAL

PAR STÉPHANE SAHUC

Chimiquement pur

De 3,5 à 6 milliards d'euros, voilà ce que pèse le narcotrafic en France aujourd'hui selon les conclusions, en 2024, d'une commission d'enquête du Sénat. Toujours selon cette commission, quelque « 200 000 personnes vivent de ce trafic en France ». Un véritable secteur économique : le rapport 2024 de la Cour des comptes estimait que « la masse des profits générés par les trafics de stupéfiants procure des moyens très nettement supérieurs à ceux de certains États ». Des constats et des chiffres qui prouvent combien ce marché criminel en continue expansion est rentable et lucratif.

À tel point que le texte adopté par le Parlement le 29 avril était intitulé « loi visant à sortir la France du piège du narcotrafic ». Cette loi laisse pourtant une partie des acteurs de terrain dubitatifs. Ils estiment qu'elle ne pose pas assez la question de la corruption qui gangrène tous les secteurs ayant un point de contact avec ce trafic : dockers, policiers, douaniers mais également greffiers, élus... sans oublier les banquiers, rouages indispensables du blanchiment de l'argent. A contrario,

Cette économie reprend tous les codes du néolibéralisme autoritaire.

sous prétexte de « restaurer l'autorité de la justice à l'égard des mineurs délinquants et de leurs parents », la loi Attal durcit terriblement l'échelle des sanctions contre les enfants embarqués dans ce trafic. Or, pour les trafiquants, ces jeunes ne sont, au mieux, qu'une main-d'œuvre abondante à exploiter sans vergogne. Le plus souvent, ils servent de chair à canon bon marché à mettre en première ligne dans les guerres de territoire.

Lorsque l'on regarde de plus près le fonctionnement du narcotrafic, on se rend compte qu'il est la version chimiquement pure du système économique et social vanté par Trump, Musk et leurs différents affidés sur la planète. Javier Milei ne s'en cache d'ailleurs pas. « Entre la mafia et l'État, je préfère la mafia, (...) elle est compétitive », explique-t-il. Menaces, brutalité, mensonges, chantage, exploitation à outrance, déstabilisation, guerre, culte du pognon, chef tout-puissant, loi du plus fort... Le narcotrafic reprend tous ces fondamentaux du néolibéralisme autoritaire dans lequel la force ne sert qu'à protéger les intérêts des puissants. ■

Narcotrafic : l'aveuglement de l'État face à la corruption

CRIMINALITÉ Le gouvernement multiplie les textes législatifs et les annonces pour lutter contre le trafic de stupéfiants. Mais il néglige une tendance de plus en plus forte : l'infiltration de l'administration publique par ces réseaux.

C'est une nouvelle séquence qu'Emmanuel Macron a décidé d'inaugurer. Dix mois après l'épisode raté de la dissolution, le président de la République a parlé pendant plus de trois heures, mardi 13 mai, sur TF1. Défendant largement son bilan, il a tenté de dessiner un cap pour les deux années restantes avant la fin de son second mandat.

Dès le lendemain, il a souhaité incarner cette nouvelle impulsion en consacrant sa journée à des déplacements sur le thème de la lutte contre la criminalité organisée et les régimes adaptés de détention. Le chef de l'État a même inauguré une nouvelle unité : Emco, pour état-major de la lutte contre la criminalité organisée. Une date hautement symbolique. Un an auparavant, Mohamed Amra s'évadait au péage d'Icarville, dans l'Eure, lors d'une violente attaque par un commando armé qui a entraîné la mort de deux agents pénitentiaires, Arnaud Garcia et Fabrice Moello. Si ces thématiques étaient jusque-là portées par ses ministres de l'Intérieur et de la Justice, Bruno Retailleau et Gérald Darmanin, le président de la République a voulu reprendre la main sur ces deux dossiers. Mais il semble frappé par la même cécité que l'ensemble de son gouvernement concernant une question centrale : celle de la hausse de la corruption liée au narcotrafic.

« La montée en puissance de la corruption d'agents publics par les réseaux de narcotrafiquants est un sujet d'une importance majeure aujourd'hui. Je constate avec étonnement, malgré les nombreuses alertes, qu'il ne semble pas pris en compte par le politique », regrette un ancien juge d'instruction auprès de l'Humanité. La loi adoptée définitivement par le Parlement

le 29 avril « visant à sortir la France du piège du narcotrafic » a donc laissé une partie des acteurs de terrain sur leur faim. Le texte se limite sur cet aspect à mettre l'accent sur les activités portuaires et aéroportuaires, en insistant sur le besoin de formation par exemple. Quid des agents de la pénitentiaire et des policiers ? Simple oubli ou crainte d'affronter leurs puissants syndicats ?

LE FIASCO DE L'OPÉRATION « TRIDENT »

Pourtant, dans un rapport rendu en 2024, la commission d'enquête du Sénat sur le narcotrafic s'alarmait déjà de « l'émergence, encore embryonnaire mais non moins inquiétante, de la corruption des agents publics et privés ». Le procureur d'une ville particulièrement touchée par le narcobanditisme souffle, gêné : « C'est un sujet très, très sensible, surtout côté police en ce moment. » Effectivement, contacté pour parler de cette problématique, le patron de l'un des syndicats policiers représentatifs, d'habitude plus discret, s'est fendu d'un court SMS pour seule réponse : « Bonjour, je vais être honnête, je n'ai pas de remontées sur ce sujet. » Version polie du « circulez, il n'y a rien à voir ». Un magistrat s'amuse de cette réaction : « Avec le fiasco de l'affaire « Trident », et les forts soupçons de corruption qui entourent ce dossier, ce n'est pas étonnant. »

Le 11 mai, le Monde a révélé les dessous de cette opération menée par l'office antistupéfiants marseillais au printemps 2023, via une « livraison surveillée » – procédure qui consiste à laisser entrer de la drogue sur le sol français sous étroite surveillance policière –, pour pincer Mohamed Djeha, dit « Mimo », l'un des plus importants narcotrafiquants en France. Résultat : la principale cible n'est jamais sortie du bois, et les

« Nous n'avons pas l'habitude de nous méfier de nos propres collaborateurs. »

UN PROCUREUR



Saisie de cocaïne à l'aéroport international de Cayenne, en Guyane, le 24 mars 2024. LUDOVIC MARIN/AFP

policiers se sont retrouvés avec 360 kilos de cocaïne sur les bras. « Les enquêteurs réagissaient comme étant les dépositaires-ayants droit de la cocaïne, s'inquiétant du fait de devoir écouler celle-ci au plus vite », a écrit l'inspection générale de la police nationale (IGPN), la « police des polices », dans une procédure fleuve de 3000 pages. Ce qui vaut à deux d'entre eux d'être mis en examen pour « importation et trafic de stupéfiants en bande organisée, blanchiment, association de malfaiteurs, faux en écriture publique » et captation illégale d'images. Une affaire qui est loin d'être un cas isolé. Les « bœuf-carottes » sont, ces dernières années, de plus en plus mobilisés sur ce type de dossiers jusque-là plutôt rares.

L'INSTITUTION JUDICIAIRE CIBLÉE

En 2022, le nombre d'enquêtes pour corruption – pas toutes liées aux stupéfiants – avait presque doublé par rapport à 2021, passant de 30 à 56. Dans un entretien au *Monde*, Agnès Thibault-Lecuire, la cheffe de l'IGPN, a donné les raisons d'une telle hausse : « Sans doute une meilleure détection, mais aussi, il ne faut pas le nier, une augmentation objective des faits. » Si l'année 2023 a connu un léger reflux, avec 49 enquêtes ouvertes, le phénomène garde des proportions alarmantes, comme l'admet notre procureur : « J'ai moi-même dû susciter des enquêtes IGPN. Quand vous organisez des perquisitions sur des gros clients, et qu'étonnamment, le jour J, vous faites chou blanc... on cultive ensuite une certaine paranoïa. »

« Les menaces et les violences contre les dockers et les agents pénitentiaires nous posent un vrai problème. »

UN MAGISTRAT

Fait nouveau, les dossiers de corruption touchent désormais les greffiers, ces petites mains essentielles de la justice chargées d'assister les magistrats et d'authentifier les actes juridictionnels, un rôle clé pour éviter les vices de forme traqués par les avocats de la défense. Un simple impair de forme suffit à faire tomber toute une procédure. Fin 2023, un réseau de corruption impliquant une greffière a été démantelé à la prison de Meaux, en Seine-et-Marne. Elle est suspectée d'avoir sciemment com-

mis des erreurs permettant à deux détenus d'être relâchés. À Marseille, une autre a été incarcérée début avril, suspectée cette fois d'avoir donné des infos à un caïd phocéen.

« Vous m'auriez parlé de ça il y a cinq ans, je n'aurais rien eu à vous dire. En quarante ans de vie professionnelle, je n'avais jamais vu ça ! Honnêtement, nous n'avons pas l'habitude de nous méfier de nos propres collaborateurs... C'est du jamais-vu et c'est donc très inquiétant », s'émeut le magistrat du parquet. Une autre source judiciaire confirme : « On savait, malheureusement, que l'administration pénitentiaire était déjà très ciblée par les réseaux. Une grosse partie des stups et des téléphones qui entrent en prison passent par elle. Les dockers aussi, c'était bien connu. Mais là, les narcotrafiquants s'infiltreront au cœur même de l'institution judiciaire. »

Ce phénomène est d'autant plus difficile à contrecarrer lorsque les brebis galeuses bénéficient d'une forme de protection de la part de leur hiérarchie. C'est le constat fait par Fabien Milin, cosecrétaire général de Solidaires douanes. Le 8 mars 2023, des enquêteurs de la police judiciaire

d'Évry débarquent en force à l'aéroport de Roissy pour interroger « Bocar », un contrôleur des douanes suspecté d'être payé par des dealers pour laisser passer des valises de cocaïne en provenance d'Amérique latine. Les trafiquants ont mis les moyens : le gabelou aurait touché 40 000 euros par bagage. « Cette affaire est symptomatique. Plusieurs de ses collègues avaient signalé son comportement suspect à leur hiérarchie. Mais ces alertes n'ont rien donné », dénonce Fabien Milin. « Bocar » était très bien noté par ses supérieurs, il multipliait les « belles affaires ». « Tous les signalements ont été mis de côté simplement parce que la politique du chiffre imprègne encore l'administration », s'indigne le syndicaliste.

L'ARGENT OU LE PLOMB ?

Comment enrayer ce phénomène ? Par des condamnations exemplaires contre « ces traîtres qui renseignent les narcos », répond notre source du parquet, tout en admettant les limites de cette réponse : « Un cap a été franchi de la part des narcotrafiquants. Les menaces et les violences contre les dockers et maintenant les agents pénitentiaires nous posent un vrai problème. Comment fait-on pour les garder avec nous si on n'arrive pas à les protéger ? » Pablo Escobar, patron du cartel de Medellín, avait l'habitude d'exposer son offre de corruption par cette formule : « Plata o plomo ? » (l'argent ou le plomb ?). Une logique aujourd'hui reprise par les trafiquants français. « La majorité des affaires de corruption montrent que les réseaux mêlent pressions, menaces et rétribution », note un commissaire de police. Une méthode aussi pernicieuse qu'efficace. ■

BRUNO RIETH

Une jeunesse prise au piège des gangs

Gabriel Attal a fait adopter par les députés sa loi pour durcir la justice des mineurs. Pourtant, ces derniers, notamment ceux pris en charge par l'aide sociale à l'enfance, sont les premières cibles des réseaux.



Calendal, un foyer pour mineurs à Marseille, accueille des adolescents impliqués dans des affaires de stupéfiants. MIGUEL MEDINA / AFP

Gabriel Attal sait parfaitement. Pour espérer jouer sa carte en 2027, lorsque se posera la question du choix du candidat macroniste à l'élection présidentielle, il lui faudra s'appuyer sur un bilan qui, en l'état actuel des choses, est relativement maigre. Emmanuel Macron, dont on murmure qu'il voyait en lui son successeur naturel, ne lui a pas vraiment laissé le temps de marquer des points à Matignon. Mais l'ancien premier ministre est un homme obstiné. À défaut d'un bilan,

il pourra brandir une loi. Celle qui vise à «restaurer l'autorité de la justice à l'égard des mineurs délinquants et de leurs parents».

Elle a été approuvée le 13 mai à l'Assemblée nationale par 341 voix contre 187. Après la dissolution «qui a coupé le travail de mon gouvernement dans son élan, nous avons réussi à faire aboutir ce texte», s'est félicité l'ancien premier ministre. La loi prévoit plusieurs dispositifs comme la création d'une amende civile pour les parents qui ne répondraient pas aux convocations pour des audiences, la mise en place d'une procédure de comparution immédiate pour les jeunes récidivistes à

partir de 16 ans et l'inversion du principe de «l'excuse de minorité». Jusque-là, les mineurs encourraient des peines réduites de moitié par rapport à celles prévues pour les majeurs. Avec la «loi Attal», à partir de 16 ans, cela deviendra l'exception et cette «excuse de minorité» devra être motivée par le juge en cas de récidive pour un crime ou délit puni d'au moins cinq ans de prison. Un texte contre lequel la gauche était vent debout. Et pas par angélisme.

Car dans les dossiers de stupéfiants notamment, «les mineurs impliqués le sont souvent sous la contrainte et sont fréquemment issus de milieux vulnérables,

notamment de l'aide sociale à l'enfance (ASE - NDLR). Dès l'âge de 12 ans, ils sont menacés pour intégrer ces réseaux. Ces jeunes doivent être considérés comme des victimes, pas comme des criminels», s'insurge le sénateur communiste des Bouches-du-Rhône Jérémy Bacchi, très impliqué dans la lutte contre le narcotrafic. Une analyse que confirme un policier : «Les réseaux se servent des mineurs, plus influençables et malléables. Ils leur font croire qu'en étant mineurs ils risquent moins. Et si ça ne suffit pas, ils passent aux violences. Pour eux, ce sont des mouchoirs jetables.» Des violences qui se transforment parfois en véritable séance de torture.

En 2019, un jeune homme de 16 ans qui s'était échappé d'un foyer de l'ASE en Eure-et-Loir pour répondre à une offre de «job» publiée sur TikTok pour vendre des stupéfiants dans la cité des Micocouliers, dans les quartiers Nord de Marseille (Bouches-du-Rhône), a été battu et brûlé pour avoir vendu quelques grammes de cocaïne et de cannabis cité Félix-Pyat sans l'autorisation des gérants du point de deal. À Marseille toujours, en 2020, deux adolescents de 15 et 16 ans ont été séquestrés, l'un quatre jours, l'autre plus d'un mois, par un réseau de la cité de la Busserine. Ils ont été frappés, brûlés et étranglés ; l'un des deux avait dû pratiquer une fellation à l'un des caïds. Le viol avait été filmé, avec la menace de diffuser les images sur les réseaux sociaux si la victime n'obéissait pas aux ordres.

SÉQUESTRÉS, FRAPPÉS, VIOLÉS

Dans une autre cité des quartiers Nord, même histoire et presque les mêmes méthodes. Deux adolescents accusés d'avoir volé de l'argent avaient été séquestrés, frappés et, pour l'un d'entre eux, violé à l'aide d'un bâton. Les «jobbeurs» (ces mineurs recrutés par les trafiquants) sont aussi le plus souvent les premiers à tomber sous les balles des réseaux concurrents. Lorsqu'une équipe convoite un point de deal, la méthode est souvent similaire : une descente à l'arme de guerre en bas des tours, des tirs à l'aveugle pour marquer les esprits et pousser ceux en place à céder le terrain. Les jobbeurs, souvent en première ligne, sont les premières victimes de ces OPA sanglantes.

De l'autre côté des kalachnikovs, on retrouve aussi de plus en plus fréquemment des sicaires mineurs. Début octobre, à Marseille, un chauffeur de VTC était assassiné d'une balle en pleine tête par un tueur de 14 ans. L'adolescent, qui s'apprenait à exécuter un «contrat», aurait tiré de sang-froid sur le conducteur qui refusait de l'attendre le temps qu'il s'acquitte de sa sale besogne. «C'est ce qui est le plus frappant ces dernières années, le rajeunissement des tueurs à gages opérant pour les narcotrafiquants. Ils se croient à l'abri des poursuites à cause de leur âge. Mais c'est faux, leur vie est foutue», pointe une source judiciaire. Autant d'existences gâchées que la loi Attal ne sauvera pas, car elle ne prévoit rien pour arracher les mineurs des griffes des narcotrafiquants. ■

BRUNO RIETH



Un policier d'une brigade cynophile patrouille dans les rues de Marseille, le 21 mars 2024. NICOLAS TUCAT/AFP

« Le seul prisme de la répression n'est pas suffisant »

Très investi dans la lutte contre le narcotrafic, **Jérémie Bacchi**, sénateur PCF des Bouches-du-Rhône, craint que le texte récemment adopté ne donne aucun résultat, faute de moyens concrets.

a loi contre le narcotrafic adoptée le 29 avril est-elle à la hauteur de l'enjeu ?

En partie. Des avancées législatives et judiciaires ont été réalisées pour répondre à la réalité du narcotrafic, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires. Au cours des quinze dernières années, le narcotrafic

a connu une mutation et une internationalisation entraînant une augmentation significative de la consommation et de l'offre de stupéfiants, notamment de cocaïne, sur le territoire français. Une adaptation de l'appareil législatif et judiciaire s'imposait pour faire face à cette évolution. La création d'un parquet national dédié au narcotrafic fait partie de ces avancées au même titre que la prise

de conscience que ce problème est national, et pas simplement local. Aujourd'hui, plus aucune ville, plus aucun village n'est épargné.

Quels sont, selon vous, les angles morts qui persistent ?

Il y a d'abord la question cruciale des moyens. Nous venons d'adopter une loi qui fait de la lutte contre le narcotrafic une

priorité nationale et, dans le même temps, le gouvernement nous annonce un budget sous le signe de l'austérité. C'est incompréhensible ! À titre d'exemple, le nombre de douaniers par habitant en France est deux fois inférieur à celui de l'Allemagne... Leur rôle est pourtant essentiel pour empêcher l'entrée en France des produits stupéfiants. Il est donc impératif que cette loi ne se réduise pas à une mesure symbolique dénuée de moyens concrets.

PHOTO:OPA/PROVENCE/MAXPPP



JÉRÉMY BACCHI
Sénateur PCF des
Bouches-du-Rhône

Par ailleurs, l'aspect de santé publique, qui n'était pas l'objet de cette loi, est crucial face à l'explosion de la consommation de drogue.

On ne peut pas traiter cette question du narcotrafic par le seul prisme de la répression. Il y a aussi un volet de diplomatie internationale évident à prendre en compte. C'est même central. Le royaume du Maroc est le principal producteur de cannabis destiné au marché français.

Il y a aussi la question de la corruption...

Sur ce sujet, une analyse nuancée s'impose. Si ce phénomène existe, la majorité des individus impliqués agissent sous la contrainte, notamment par peur des représailles contre eux ou leur famille. L'enjeu fondamental est donc la question de la protection des agents face à la violence des narcotraiquants. Plutôt que de se dire que ces personnes sont par essence à soupçonner, il faut au contraire se dire que par essence elles sont à protéger. Si nous ne le faisons pas, nous les poussons dans les bras des narcotraiquants.

La France peut-elle sortir du « piège du narcotrafic » ?

L'exemple italien, où l'implication citoyenne a joué un rôle déterminant dans la lutte contre la Mafia, parfois au prix de lourds sacrifices, montre la voie à suivre. Une mobilisation citoyenne, couplée à une prise de conscience collective, est indispensable. Cependant, la résorption du narcotrafic ne peut être envisagée sans une politique sociale, économique et industrielle ambitieuse pour offrir des perspectives aux jeunes susceptibles de tomber dans les filets des réseaux. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR B. R.

chaque mardi avec
l'Humanité

franceinfo:
radio . web . tv canal 27

Les informés
de Jean-Rémi Baudot et Aurélie Herbemont
du lundi au vendredi à 20h
1h de décryptage et d'analyse de l'actualité



(Publicité)

«L'illusion qui nous élève nous est plus chère que mille basses vérités.»

Alexandre Pouchkine

L'HOMME DU JOUR



Fabrice Egalis

Jamais le représentant syndical CGT des finances publiques de Paris n'avait reçu de convocation de la part de sa direction régionale. Le courriel de cette dernière lui étant parvenu le 6 mai, au lendemain de la fin victorieuse d'une grève menée par des salariés d'une société de nettoyage sous-traitante qu'il avait soutenus, Fabrice Egalis s'attendait à un entretien « prédisciplinaire » ce lundi 19 mai. Pas du tout, erreur de type de mail envoyé, lui a assuré sa hiérarchie, qui l'a reçu pour échanger sur cette grève de leurs prestataires. « Je suis convaincu que, sans le beau rassemblement de soutien intersyndical au niveau des finances publiques, des autres syndicats CGT, des élus PCF et de l'Après de Paris, j'étais bon pour une procédure disciplinaire, se réjouit-il. La solidarité, ça peut payer! » ■

STÉPHANE GUÉRARD

LE FIL ROUGE

Paris (19^e) En partenariat avec *Économie et politique*, la Fondation Gabriel-Péri organise, samedi 24 mai, le colloque « 60 ans de crise du capitalisme monopoliste d'État, où en est-on ? Qu'est-ce qui se cherche ? ». Le premier temps de la journée sera consacré à la « nouvelle alliance » entre État et capital, le deuxième aux « disruptions dans la mondialisation capitaliste », le troisième aux « contradictions entre les forces productives et les rapports de production ». Interviendront Denis Durand, Dominique Bari, Évelyne Ternant, Vincent Vicard, Frédéric Bocvara, Marie-Claire Cailletaud, Stéphanie Gwizdak, Luis Awazu Pereira da Silva, Michel Margairaz et Sandrine Michel. Le colloque se déroulera de 9 h 30 à 18 heures, à l'espace Niemeyer (8, avenue Mathurin-Moreau). Inscription sur : inscription@gabrielperi.fr.

L'œil de Babouse



LA BONNE NOUVELLE Copenhague récompense les touristes écolos

Pour encourager les touristes à adopter un comportement écoresponsable, la capitale du Danemark va relancer pour la deuxième année consécutive, à partir du 17 juin, le dispositif CopenPay. Pour chaque action concrète en faveur de l'environnement, les touristes seront récompensés par une expérience gratuite. Faire le voyage en train, se déplacer à vélo ou ramasser les déchets permet de gagner une balade en kayak, une visite de musée ou encore des repas végétariens. Une photo ou un ticket sont

des preuves suffisantes : le dispositif reposant sur la confiance. Cette initiative illustre la volonté de démontrer qu'il est possible de concilier tourisme et transition écologique, en attirant des visiteurs conscients de leur impact. Les résultats semblent au rendez-vous : l'été dernier, 1200 kilos de déchets ont été récoltés en quatre semaines, et l'usage des transports doux a augmenté de 29 %. Cette année, le programme est étendu à neuf semaines, avec plus de 90 sites partenaires. ■

MAUD MATHIAS

L'ACTUALITÉ SUR L'HUMANITÉ.FR

Vidéo Plusieurs centaines de militants pacifistes du mouvement Standing Together se sont heurtés à la police à Sderot, dans le sud d'Israël, lors d'une marche en direction de la frontière avec Gaza avec comme mot d'ordre : « Mettre fin à la destruction de Gaza ». Rencontre avec ces Israéliens qui défient Netanyahu.

Vidéo (2) Pour les femmes victimes de violence, quitter un logement est un véritable parcours de combattante. En moyenne, il faut six à sept tentatives pour réussir à quitter un foyer violent, parfois en raison de l'emprise, du danger, parfois en raison de difficultés économiques ou logistiques. Pour ce dernier point, l'association SoliMove propose son aide pour déménager les victimes en toute sécurité.



LE BILLET DE MAURICE ULRICH

BRUNO ARIBÉ SU

Pourquoi?

Les Échos s'en inquiètent sur deux pages : « Les patrons face au piège des commissions d'enquête parlementaire ». Comment, par exemple, un dirigeant du CAC 40, habitué à prendre ce que l'on appelle des décisions courageuses en décidant du sort de milliers de salariés, pourrait-il accepter facilement d'être interrogé par des élus de la République ? Rodolphe Saadé, patron de CMA CGM, propriétaire de la Provence et de la Tribune dimanche, a récemment été amené à s'expliquer devant la commission d'enquête sur les aides publiques, le sénateur communiste Fabien Gay, sur l'utilisation des aides en question. Il aurait failli perdre son calme. Le patron de Renault, Luca de Meo, a dû répondre à la députée LFI Aurélie Trouvé devant la commission des Affaires économiques de l'Assemblée sur le sort de l'entreprise sous-traitante la Fonderie de Bretagne, abandonnée à son sort. Parfois, les enquêteurs vont jusqu'à saisir le procureur de la République, comme pour l'affaire des eaux minérales de Nestlé. Pourquoi ? ■

La Poste ne vous a pas livré l'Humanité ?

appelez le

3631

La Poste assume la mission de service public de la distribution des journaux afin de garantir le pluralisme par l'égal accès à l'information. Cette mission est mise à mal par de fréquents retards. Avec la Société des lectrices et des lecteurs de l'Humanité (S2LH), nous vous invitons à signaler tout problème d'acheminement de l'Humanité au 3631 (service gratuit + prix d'un appel), le numéro mis à disposition des usagers par La Poste, et à en informer la S2LH à : lectriceslecteurs@humanite.fr





Le 19 mai,
des manifestants
soutenant
les victimes,
devant le tribunal
de Vannes.
DAMIEN MEYER/AFP

REPORTAGE

« La justice fait son travail, mais le politique est absent »

PÉDOCIMINALITÉ

À une semaine de la fin du procès Le Scouarnec, les victimes, organisées en collectif, réclament de l'État une commission réunissant la Santé, la Justice et le Haut-Commissariat à l'enfance.

Vannes (Morbihan), envoyée spéciale.

Au sol, un drap blanc est recouvert en vrac de vêtements d'enfants et de jouets abîmés, délimités par un ruban jaune qu'on utilise pour protéger une scène de crime. Surplombant ces objets, une dizaine de personnes ont pris place sur les marches du tribunal judiciaire de Vannes (Morbihan), sous une banderole relevant la responsabilité de l'ordre des médecins dans l'affaire du pédocriminel Joël Le Scouarnec, jugé pour avoir agressé et violé 299 victimes pendant plus de trente ans. Avec émotion, le collectif des victimes prend la parole. « Vous la société, vous les politiques, écoutez-nous », commence Manon Lemoine. « À neuf jours de la fin du procès, reprend celle qui fut victime du chirurgien à 11 ans, nous ne pouvons plus accepter l'inaction, ni que cette affaire historique se termine comme

elle a commencé : dans le silence. » Le collectif des victimes de Joël Le Scouarnec révèle avoir écrit aux ministères de la Santé et de la Justice, ainsi qu'au Haut-Commissariat à l'enfance, sans avoir reçu de réponse, ni même la simple promesse d'une action à venir des pouvoirs publics.

« Il faut une même visibilité, un même traitement des victimes », fustige la dizaine de personnes présentes, s'étonnant de la rapidité à commanditer une enquête parlementaire concernant l'affaire Bétharram sans pour autant envisager une mission plus globale contre les violences faites aux enfants. « Cette mise en concurrence des victimes de crimes sexuels est insupportable, avilissante et contraire à nos convictions », dénonce Crystel. « À force d'être invisibilisés, on finit par croire qu'on ne compte pas. Et, quand on croit qu'on ne compte pas, on se tait. On s'efface. On s'effondre. On ne se mobilise plus », ajoute-t-elle. « Depuis l'ouverture de ce procès, pas une réforme, pas un signal fort, pas même une annonce politique, insiste ■■■

À force d'être invisibilisés, on finit par croire qu'on ne compte pas.

CRYSTEL, UNE DES VICTIMES DE JOËL LE SCOUARNEC

■■■ Emmanuelle Martin. *La justice fait son travail. Mais le politique est absent.* »

Dans son courrier, dont *l'Humanité* a eu connaissance, le collectif demande la création d'une commission interministérielle pour faire de ce procès un «*point de bascule*», listant dès aujourd'hui des propositions concrètes : l'instauration de dispositifs avec des professionnels formés pour écouter les enfants à l'école, à l'hôpital, interdire l'exercice de toute profession de santé aux personnes condamnées pour des violences sexuelles, donner aux hôpitaux et cliniques un accès encadré au casier judiciaire des soignants, protéger les lanceurs et lanceuses d'alerte... «*La sérialité des violences sexuelles doit être considérée comme une circonstance aggravante*», revendique Gabriel Trouvé au nom du collectif.

«UNE PEINE À PERPÉTUITÉ» POUR TOUTE LA FAMILLE

Victimes collatérales pendant des années, culpabilisées, impuissantes face au mal-être de leurs enfants sans en connaître la raison car le chirurgien agissait la plupart du temps lorsqu'ils étaient endormis, des parents ont aussi tenu à prendre la parole, décrivant «*une peine à perpétuité*» pour toute la famille. Pour le militant Arnaud Gallais, venu soutenir la mobilisation avec son association Mouv'Enfants, «*il y a ici trois générations de victimes*», car les descendants aussi ont été impactés toute leur vie durant. «*C'est important d'être là pour soutenir celles et ceux qui ont été silencieux et invisibilisés, mais aussi pour dénoncer le système judiciaire. À Outreau, les victimes étaient sur le banc des accusés, et maintenant les victimes sont sur le banc des spectateurs. Qu'est-ce qu'il faut pour que les choses changent?*»

C'est bien la justice qui a tardé à remplir le casier judiciaire de Joël Le Scouarnec, après sa condamnation en 2005 pour détention d'images pédopornographiques. Une erreur en partie responsable de l'embauche puis de la titularisation du praticien à l'hôpital de Quimperlé (Finistère). Mais, en interne, le directeur de l'établissement a lui aussi été prévenu sans réagir. À l'audience, les responsables de l'agence régionale d'hospitalisation (ARH, devenue depuis agence régionale de santé) de Bretagne, de la Dhos (direction dépendant du ministère de la Santé) ont noyé leurs réponses dans les sigles et les évitements, malgré la connaissance de courriers les impliquant. Leur difficulté à reconnaître une défaillance systémique explique sans doute qu'un médecin de Vannes mis en examen pour agressions sexuelles soit actuellement médecin du travail en Vendée, selon une enquête de *Ouest-France* signalée par une victime. ■

KAREEN JANSELME

● Une étude récente indique que les difficultés d'accès aux soins et le vieillissement sont les deux préoccupations les plus partagées par la population auprès des élus locaux. Les communes interviennent en matière d'action sociale et sanitaire grâce à ce qu'on appelle la clause de compétence générale, alors que la loi prévoit peu de compétences spécifiques dans ce domaine. Le constat est accablant pour l'État, qui a la responsabilité de l'organisation du système de santé dans le cadre du principe constitutionnel d'égalité de traitement de tout citoyen quel que soit son lieu de résidence. **Cette situation a poussé certains élus, notamment de droite, à demander** que la responsabilité de la santé soit confiée aux régions. Fausse solution : sans péréquation de la part de l'État, l'hétérogénéité des territoires et de leurs ressources agraverait les inégalités. Par ailleurs, le contexte budgétaire fait que les collectivités locales manquent déjà de moyens pour assurer leurs missions obligatoires. Il apparaît donc très dangereux de demander la responsabilité d'un secteur en grande difficulté financière et qui cumule des dettes, notamment

La violence répétée de la Brav-M en procès

JUSTICE Observateur de la Ligue des droits de l'homme lors de la manif du 1^{er} mai 2021 à Paris, Daniel Bouy avait été poussé au sol par un agent dont le procès se tient ce mardi. Un énième dossier qui montre l'utilité de pouvoir filmer les policiers en action.

Daniel Bouy participe aux défilés du 1^{er} Mai depuis qu'il a l'âge de 14 ans. Il en a aujourd'hui 67. Ce journaliste retraité, par ailleurs membre des Amis de l'Humanité, officiait lors de l'édition de 2021 comme membre de l'Observatoire parisien des libertés publiques, créé par la LDH et le Syndicat des avocats de France, lorsqu'il a été agressé par un policier de la Brav-M. Une scène filmée par un manifestant qui laisse peu de doute sur l'intention du fonctionnaire, poursuivi ce mardi devant la 10^e chambre du tribunal correctionnel de Paris, pour « violence volontaire par personne dépositaire de l'autorité publique, sans incapacité de travail ».

« La violence physique peut être considérée comme légère par rapport à d'autres déjà vues en manifestation et je n'ai pas été blessé, convient Daniel Bouy. Mais ce geste du policier – peu importe son identité – pose un problème politique, car j'ai été visé comme observateur de la LDH, parce que j'étais en train de filmer l'action des forces de police. » La volonté de sanctionner toute diffusion d'image de policier ou de gendarme constituait alors une des

dispositions les plus contestées de la loi de « sécurité globale », portée par l'ancien chef du Raid devenu député LREM Jean-Michel Fauvergue et soutenue ardemment par Gérald Darmanin depuis la Place Beauvau. «*Il s'agit de protéger ceux qui nous protègent*», se justifiait le ministre de l'Intérieur en écho au syndicat de police Alliance.

DES FAITS FILMÉS

Devant l'avalanche de critiques qu'avait soulevées cette mesure, du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme au Défenseur des droits, en passant par le Conseil de l'Europe, le gouvernement avait été contraint de réécrire son texte, puis avait vu la disposition purement et simplement censurée par le Conseil constitutionnel. Dans leur décision du 20 mai 2021, les «sages» avaient estimé que l'article visé ne conciliait pas l'équilibre «*entre les objectifs de valeur constitutionnelle de prévention des atteintes à l'ordre public (...) et le droit au respect de la vie privée*». De fait, de nombreux cas de violences policières révélés par la diffusion de vidéos avaient montré l'utilité de ce type de document, notamment

dans les affaires Benalla, Chouviat, Legay, Zecler, etc.

La vidéo que le site de *l'Humanité* avait publiée dès le 4 mai 2021 ne fait pas exception : elle permet de voir que les observateurs de la LDH, qui agissent toujours en trio, étaient bien identifiables avec leurs casques bleu-vert et leurs grandes chasubles blanches. Devant les enquêteurs, le policier de la Brav-M avait argué avoir voulu interroger un manifestant après le jet d'une canette et avoir trouvé Daniel Bouy sur son chemin. Un scénario réfuté par les images qui n'a pas convaincu la justice. Celle-ci a estimé que la partie civile était «*particulièrement reconnaissable*» et que rien ne montrait que les observateurs de la LDH avaient été utilisés comme «*boucliers*».

Ce qui apparaît en revanche dans le dossier judiciaire est que le fonctionnaire poursuivi a été mis en cause dans trois autres procédures pour violences instruites par l'IGPN, dont une pour un coup de poing asséné le 20 mars 2023 à un manifestant en marge d'une mobilisation contre la réforme des retraites. Des faits, eux aussi filmés, qui vaudront à l'intéressé une audience spécifique ce mardi. ■

ALEXANDRE FACHE

LA CHRONIQUE SANTÉ DE CHRISTOPHE PRUDHOMME



centres de santé afin d'offrir une réponse de proximité, dans des structures avec des médecins et professionnels salariés. Les collectivités locales doivent-elles se substituer à l'État, en termes tant de gestion que de financement ? La réponse est clairement non. La bonne solution, c'est une juste répartition des rôles entre la collectivité, qui propose des locaux mais confie la gestion du centre à un hôpital ou à un acteur de l'économie sociale et solidaire (une mutuelle ou une association). Financièrement, c'est une opération blanche pour la collectivité locale, qui équilibre son investissement immobilier par le biais du loyer versé par le gestionnaire.

L'émergence de tels projets dans les programmes municipaux ne pourra se faire qu'avec une mobilisation citoyenne. Il s'agit de faire comprendre à l'État que les meilleurs experts pour définir les besoins de santé et les réponses à y apporter, ce sont avant tout les citoyens. Ils ont légitimement leur mot à dire, avant les professionnels, car ce sont eux qui financent le système par leurs cotisations à la Sécurité sociale. ■

Élus locaux et santé

au niveau des hôpitaux et des Ehpad. D'ailleurs, les communes qui gèrent aujourd'hui des Ehpad doivent compenser leur sous-financement par des subventions d'équilibre qui grèvent leur budget. **La question est donc hautement politique et va s'inviter lors des prochaines** élections municipales. Les élus locaux ont un rôle majeur pour définir, avec les habitants, les besoins de santé dans leur commune et y répondre. De plus en plus émergent des demandes de création de

Scandale des eaux en bouteille, le défi de la transparence

ALIMENTATION La commission d'enquête sénatoriale a rendu son rapport ce lundi.

Il met au jour la collusion de l'État avec le groupe Nestlé pour dissimuler les pratiques illégales de traitement de cette ressource naturelle et formule des recommandations.

Après six mois d'audience, la commission d'enquête sénatoriale a présenté les conclusions très attendues de son rapport en conférence de presse. Son rapporteur, le sénateur socialiste Alexandre Ouizille, est revenu sur le cœur de l'enquête. À savoir, la pratique du groupe Nestlé Waters, qui a traité avec des procédés illégaux ses eaux minérales naturelles pour les dépolluer. Des procédés connus et cautionnés par toutes les échelles administratives jusqu'à l'Élysée, qui ont dissimulé ces fraudes aux consommateurs. « Cela fait des dizaines d'années que ces eaux sont traitées. C'est une tromperie pour le citoyen qui pense acheter une eau labellisée minérale naturelle et qui l'achète cher, vendue 100 à 400 fois le prix de l'eau du robinet alors qu'elle devrait être traitée de la même manière », a-t-il martelé.

Le rapporteur n'a pas manqué de mentionner au passage les pressions quotidiennes subies de la part des avocats du groupe Nestlé pour que la commission cesse son travail. L'occasion pour Laurent Burgoa d'annoncer avoir saisi, en tant que président du groupe de l'enquête sénatoriale, la procureure de la République afin d'inscrire pour parjure Ronan Le Fanic, le directeur industriel de Nestlé Waters. À titre personnel, la sénatrice Antoinette Gulh a revendiqué la même démarche visant pour sa part Muriel Lienau. La directrice de Nestlé Waters avait affirmé sous serment que « toutes nos eaux sont pures à la source » en réponse à la sénatrice écologiste, qui l'interrogeait sur la présence documentée de matière fécale et de Pfas dans les eaux Perrier.

Le rapport final, intitulé « Eaux minérales : préserver la pureté », est ainsi titré, selon Laurent Burgoa, président de la commission, pour « ne pas effrayer les consommateurs ». Le sénateur LR a insisté à plusieurs reprises sur le fait « qu'il n'existe pas à ce jour

de contaminations sanitaires avérées à la suite du traitement illégal de ces eaux minérales naturelles ». Alexandre Ouizille a cependant insisté sur le fait que les procédés mis en place par Nestlé amènent « une fausse sécurité sur la gestion du risque car ils interviennent en fin de processus avec des coups de sondes dans les bouteilles et la destruction de stocks importants ».

« INSPECTIONS ET SANCTIONS »

Les porteurs du texte ont ensuite développé 28 recommandations qui doivent assurer à l'avenir la pureté des ressources naturelles et réglementer dans la plus grande transparence leur exploitation. « À partir de ce travail, différentes propositions de loi transpartisanes vont être déposées au Sénat », a indiqué Laurent Burgoa, en précisant : « Il n'est pas question que ce rapport tombe dans les oubliettes comme c'est trop souvent le cas. »

Les principaux changements doivent s'opérer en matière de législation environnementale. « Il faudrait rendre obligatoires les périmètres de protection à l'échelle de l'ensemble du gisement d'eau minérale naturelle et instaurer des restrictions d'usage de produits phytosanitaires de nature à altérer la pureté originelle de l'eau sur ces zones », a formulé le rapporteur.

Pour Antoinette Gulh, il est aussi indispensable que le Sénat porte des propositions de lois sur la fiscalité. « Il n'est pas normal que ces groupes qui se font des milliards sur une ressource naturelle de bien commun ne paient pas de taxe à l'exportation et que les marges produites ne bénéficient pas aux communes. Les bénéfices tirés devraient être redirigés pour protéger les ressources et l'emploi. »

À ce titre, le groupe Nestlé a usé du chantage à l'emploi pour convaincre les différentes autorités publiques de dissimuler ses fraudes aux consommateurs. « Cet argument est présent dans de nombreux échanges consultés, sans que d'ailleurs le risque économique ne soit clairement objectivé », a affirmé Alexandre Ouizille.

Selon le rapporteur, les procédés mis en place par Nestlé amènent « une fausse sécurité sur la gestion du risque ».

Les recommandations principales sont émises sur le terrain réglementaire, en termes d'usages et de transparence des contrôles. « Il faut que les autorités publiques informent et contrôlent l'application de la directive européenne concernant les eaux minérales naturelles et que cette dernière soit clarifiée et harmonisée partout sur le territoire », a insisté Antoinette Gulh. Pour cela, il faut des « inspections et des sanctions », résume Alexandre Ouizille. En ce sens, Karine Jacquemart, directrice générale de

Foodwatch, réclame « des moyens et de la transparence sur les contrôles menés par les industriels afin de rétablir la confiance du consommateur, qui est devenu défié à la suite des nombreux scandales sanitaires de ces dernières années ». Un dépôt de plainte par cette organisation a finalement permis l'ouverture d'une information judiciaire depuis février 2025. Elle vise des géants de la bouteille d'eau minérale naturelle, parmi lesquels Nestlé. ■

SCARLETT BAIN





LES TAXIS EN COLÈRE

Plusieurs milliers de taxis ont manifesté ce lundi à Paris, Pau, Lorient ou Bastia contre les nouvelles conditions tarifaires de l'assurance-maladie sur les transports sanitaires dès le 1^{er} octobre. Dans le viseur aussi : la concurrence des VTC.

DES EX-BIO C' BON EN PROCÈS

Deux ex-cadres de Bio c' Bon, enseigne rachetée par Carrefour en 2020, seront jugés ce mardi devant le tribunal correctionnel de Paris. Ils sont soupçonnés d'avoir trompé des milliers de petits investisseurs en leur vendant des produits financiers risqués.

ALERTE POUR APERAM

La CFDT métallurgie alerte sur la situation d'Aperam, propriété de la famille Mittal comme ArcelorMittal : « Sans faire de bruit se profile le même scénario, un plan de délocalisation en Inde pour Aperam, à la même échelle européenne que celui d'ArcelorMittal. »

À l'hôtel-casino d'Enghien, des clients sans barrières



VIOLENCES SEXUELLES En mai, deux employées du groupe Barrière ont subi les assauts d'une clientèle ingérable, dénoncés par les syndicats, qui exigent des mesures immédiates de protection.

Mathilde (1) est ce qu'on appelle, dans le jargon de l'hôtellerie de luxe, une « night », à savoir une réceptionniste de nuit. Le 30 avril, au sein de l'hôtel attenant au casino d'Enghien-les-Bains (Val-d'Oise), propriété du groupe Barrière, où elle officie, elle se trouve seule à l'accueil quand un client de la salle de jeux, ivre et titubant, se voit proposer de passer gracieusement la nuit dans l'une

des chambres de l'établissement 4 étoiles. À charge pour Mathilde de l'y conduire.

Dans la chambre, à peine la jeune femme tourne-t-elle les talons que l'homme, pantalon baissé, claque la porte, l'empoigne par derrière et lui inflige des attouchements aux seins. En état de choc, elle attendra la fin de son service, à 7 heures du matin, pour porter plainte seule au commissariat. Elle est en accident du travail depuis ces faits à propos desquels la CGT du groupe Barrière a donné l'alerte quelques jours plus tard.

Pour Michaël Da Costa, délégué syndical, c'est l'affaire de trop, révélatrice de l'inertie de la direction face à un problème jugé « systémique ». « Cela fait des années que l'on alerte en CSE (comité social et économique) sur la montée de ces violences de la part d'une clientèle en roue libre avec les employées, sans que la direction prenne des mesures dignes de ce nom », s'émeut le cégétiste.

Le 8 mai, une esthéticienne chargée de prodiguer des massages dans le spa de l'hôtel aurait elle aussi été confrontée à un prédateur : au cours d'un soin, ce client lui aurait enjoint de « descendre ses mains plus bas » pour le masturber, tout en exhibant son sexe. Le commissariat aurait refusé d'accepter la plainte de la jeune femme, considérant que l'affaire ne pouvait donner lieu qu'à une main courante, selon les informations recueillies par la CGT.

Le syndicat cite encore l'exemple de cette autre salariée soumise à des propos dégradants : « Viens me chercher salope ! » lui aurait lancé un groupe de clients hilares et débraillés qui, à 21 heures, au moment de la

fermeture du spa, réfugiés dans les toilettes, s'obstinaient à demeurer dans les lieux. Seule pour gérer la situation, alors que son service avait pris fin, cette dernière aurait fait le choix de partir, fermant les portes derrière elle. Une décision qui lui aurait valu, selon la CGT, une sanction. « Comment une salariée insultée et menacée peut-elle rester sur son lieu de travail au risque de se mettre en danger ? s'insurge Michaël Da Costa. Le problème des décisionnaires est qu'ils sont obsédés par l'impact commercial d'une pénalisation des clients. Ils essaient systématiquement d'atténuer les faits en reportant la responsabilité sur les salariées. »

UN ENVIRONNEMENT IMPRÉVISIBLE

Un constat partagé par les représentants de Force ouvrière (FO), qui, le 15 mai, ont publié un communiqué au vitriol à l'encontre de la direction, pointant « une gestion scandaleuse des risques au sein du groupe ». Avec pour résultat « des salarié·es (qui) continuent de travailler dans un environnement imprévisible. À chaque interaction avec la clientèle, c'est la roulette russe ». Le syndicat enjoint la direction de sortir de « l'hypocrisie » qui consiste à « condamner les conséquences, sans véritablement agir sur les causes », et décline une série de dispositions à prendre en urgence. À commencer par « des mesures immédiates de protection » ; « un encadrement strict de la consommation d'alcool des clients » ; « une mise à jour en urgence du Duerp (document unique d'évaluation des risques professionnels) pour y intégrer les risques et les mesures préventives liés aux violences sexistes et à l'alcool » ; « des formations obligatoires sur les violences sexistes et sexuelles, pas des gadgets ».

Contacté par l'Humanité, le groupe Barrière assure « faire de la protection de ses salariés une priorité ». La direction aurait, à la suite des agressions en mai, « enclenché des procédures internes pour accompagner les personnes concernées ». Elle affirme que des enquêtes dans le groupe ont été lancées et que « les deux clients concernés sont, depuis les signalements, interdits d'accès ». ■

HAYET KECHIT

(1) Le prénom a été changé.

Benyamin Netanyahu fait main basse sur la bande de Gaza

PROCHE-ORIENT

Alors que le plan de conquête de l'enclave se poursuit, le premier ministre israélien a évoqué ce lundi une rupture partielle du blocus total de l'aide humanitaire. Les civils palestiniens subissent des bombardements sans trêve.



Distribution de nourriture à Jabalia, dans le nord de l'enclave occupée, le 19 mai. BASHAR TALEB/AFP

Chaque jour qui passe, Israël accroît un peu plus son emprise militaire sur la bande de Gaza. Cette progression n'est ni plus ni moins que la mise en œuvre du plan de conquête totale de l'enclave palestinienne annoncé dès le début du mois de mai et détaillé par le gouvernement israélien au travers de déclarations infamantes. Ce lundi, le premier ministre, Benyamin Netanyahu, en a remis une couche via une vidéo sur Telegram : « Les combats sont intenses et nous progressons. Nous prendrons le contrôle de tout le territoire de la bande. » Cette formule aussi frontale que choquante tant elle piétine le droit international reflète l'impunité dont Israël continue de jouir face à l'incurie de la communauté internationale. « Nous ne cédon pas. Mais pour réussir, il faut agir de manière à ce qu'on ne nous arrête pas », a-t-il poursuivi.

Exception faite de la famine orchestrée contre les Gazazouis : « Nous ne devons pas laisser la population sombrer dans la famine, ni pour des raisons pratiques ni pour des raisons diplomatiques », a déclaré Netanyahu, celui-là même qui est le principal instigateur de cette tragédie. Pressé par certaines puissances, notamment par les

États-Unis, pour mettre fin au blocus total de l'aide humanitaire à Gaza depuis le 2 mars, le premier ministre a finalement annoncé qu'Israël allait permettre l'entrée d'une « quantité de base de nourriture destinée à la population ». Le degré de déshumanisation des Palestiniens est tel qu'ils en sont réduits à recevoir des portions « de base », mais ce peu de considération a pourtant suffi à son allié le ministre d'extrême droite à la Sécurité nationale Itamar Ben Gvir pour l'accuser de commettre « une sérieuse erreur » et de donner « de l'oxygène » au Hamas. Pour le suprémaciste aux Finances, Bezalel Smotrich, il est acté que « l'armée ne néglige aucun détail » dans l'enclave occupée.

À Gaza, « 2 millions de personnes sont affamées, a résumé Tedros Adhanom Ghebreyesus, le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé. Les gens meurent de maladies que l'on peut prévenir alors que les médicaments attendent à la frontière et que les attaques contre les

hôpitaux privent les gens de soins ». Ce déblocage, partiel au demeurant, intervient alors que des tonnes de denrées alimentaires et médicaments se sont accumulées à la frontière entre l'Egypte et Gaza. Le Bureau des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha), qui attendait désespérément cette décision, a fait état de « pourparlers » en cours avec les autorités israéliennes pour pénétrer dans l'enclave et y livrer une aide « limitée ».

LE NETTOYAGE ETHNIQUE EST TOUJOURS EN COURS

« Israël facilite l'entrée de camions avec de la nourriture pour bébés dans Gaza. Dans les jours à venir, Israël facilitera l'entrée de dizaines de camions d'aide », a précisé Eden Bar-Tal, directeur général du ministère des Affaires étrangères, en conférence de presse à Jérusalem. L'idée étant, pour Israël, de créer des points de distribution de l'aide sous son contrôle, en filtrant chaque camion. Cinq ■■■

■■■ d'entre eux seraient entrés lundi par le passage de Kerem Shalom, selon une information d'*Haaretz*, confirmée par Israël. Une « goutte d'eau dans l'océan », a réagi l'ONU qui dénombre neuf véhicules. Pour l'heure, aucune information ne permet d'attester des quantités prévues, ni de la pérennité de ce couloir humanitaire sur le long terme. Il aura ainsi fallu attendre que la famine se répande pendant plus de deux mois et que les clichés d'enfants au corps émacié se multiplient pour que le gouvernement israélien cède. C'est en tout cas l'argument avancé par Netanyahu lui-même, à savoir la fin du soutien des pays « amis » d'Israël si le blocus inique se poursuivait. Les diplomates de 22 pays, dont la France, le Royaume-Uni ou encore l'Allemagne, ainsi que l'Union européenne par la voix de la vice-présidente Kaja Kallas, ont exigé dans une déclaration commune une « reprise complète de l'aide à Gaza, immédiatement », ce sous l'égide des Nations unies et des organisations humanitaires.

Le degré de déshumanisation des Palestiniens est tel qu'ils en sont réduits à recevoir des portions « de base ».

bardements israéliens au sein de l'enclave palestinienne ce lundi. Tout le territoire est pilonné. Des Gazaouis ont décris à l'AFP de véritables scènes d'apocalypse avec des avions de guerre et des hélicoptères qui inondent le ciel. À Khan Younès et au sud de Gaza, les troupes israéliennes préparent une « offensive sans précédent ». Dans le plan de conquête délirant de Benyamin Netanyahu, il était notamment prévu que la plupart des habitants soient déplacés tout au sud du territoire.

Alors que des pourparlers indirects sont toujours en cours entre Israël et le Hamas à Doha, le Qatar, qui a condamné le « bombardement de l'hôpital Hamad », a exhorté « la communauté internationale à assumer ses responsabilités morales et juridiques pour mettre un terme immédiat à cette guerre brutale ». Bien qu'il perpétue son entreprise génocidaire, le premier ministre israélien n'a pas totalement exclu la possibilité d'un accord sur la fin de l'offensive militaire, à deux conditions : « l'exil du Hamas » de la bande de Gaza et le « désarmement » du territoire. ■

ANTOINE PORTOLES

55 ans, le maire de Bucarest devient le nouveau président de la Roumanie. Après plusieurs mois de crise politique, Nicusor Dan – qui s'est présenté en indépendant – a réussi à renverser les tendances du premier tour (21 %) pour recueillir 53,6 % des voix dimanche et battre le candidat d'extrême droite George Simion, de l'Alliance pour l'unité des Roumains, qui obtient 46,4 % (41 % au premier tour).

Mais qui est ce chef d'État conservateur, présenté comme un pro-Européen ? Nicusor Dan a été soutenu par Justice et respect pour tous en Europe, le Parti du mouvement populaire, la Force de la droite et Renouvelons le projet européen de la Roumanie, et a profité d'un véritable sursaut citoyen avec une participation de 64,72 %, soit une hausse de 11,53 points par rapport au premier tour, le 4 mai. D'après les premières analyses, il aurait également obtenu un report de voix des électeurs de Crin Antonescu (20 % au premier tour), le candidat de la coalition de gouvernement réunissant les libéraux du Parti national-libéral (PNL) et les sociaux-démocrates du PSD.

Cet ancien étudiant de l'École normale supérieure et de l'université Paris-XII qui a fondé l'Union Sauvez la Roumanie, formation libérale de droite engagée contre la corruption, qu'il a quittée en 2017, devra essayer de mettre un terme à la polarisation de la société. Nicusor Dan a promis de « bâtir une Roumanie unie ». Mais le pays est profondément divisé. Les principales agglomérations et régions riches ont voté pour le nouveau président. À l'inverse, une « Roumanie des campagnes, en particulier dans les provinces de Valachie et Moldavie, s'est largement portée sur son adversaire d'extrême droite. La victoire du candidat libéral est due en bonne partie au vote des électeurs de la minorité hongroise ou encore à celui des roumains de République de Moldavie », constate le *Courrier des Balkans*. Plus de 40 % de la population vivent en zone rurale.

LA NÉCESSITÉ DE RASSEMBLER
L'annulation par la Cour constitutionnelle du premier tour de la présidentielle le 6 décembre 2024 a renforcé la défiance envers l'État, synonyme de corruption et d'abandon des services publics pour une bonne partie de

la population. Pour recréer du lien, Nicusor Dan, qui s'est contenté de s'ériger en rempart ultime pour une Roumanie « normale », contre les autorités russes et la guerre en Ukraine, va devoir aller plus loin. Depuis une vingtaine d'années, ce mathématicien a tenu un discours antisystème qui a fonctionné avec sa victoire en 2020 à la mairie de Bucarest. Dans la capitale, il s'est opposé, avec son association Salvati Bucurestiul, aux projets immobiliers et aux démolitions.

Face aux politiques économiques appliquées depuis des décennies, qui n'ont pas endigué la pauvreté, Nicusor Dan n'a rien dit. Ce conservateur, qui a fait campagne sur le slogan d'une « Roumanie honnête » et sur la nécessité de renouer avec les fondements démocratiques et civiques, a appelé à « réformer l'État, la justice, à réduire la corruption ». Si le président dispose de pouvoirs limités, il représente le pays à l'étranger et nomme le premier ministre. Au palais Cotroceni, le maire de Bucarest devra rapidement rencontrer les principaux partis du Parlement après la démission surprise du social-démocrate Marcel Ciocanu, qui dirigeait la coalition gouvernementale. ■

VADIM KAMENKA

Nicusor Dan promet de « bâtir une Roumanie unie »

PRÉSIDENTIELLE Le candidat de droite et maire de Bucarest a remporté le second tour face à l'extrême droite. Un sursaut qui n'éteint pas la crise politique. Le libéral va devoir s'adresser aux territoires ruraux et aux plus démunis pour stopper la division sociale.



**REGARD SUR LE MONDE,
LA CHRONIQUE DE
CHARLOTTE
RECOQUILLON**

Microsoft ne sait rien

« Les militaires sont propriétaires de leurs propres technologies », « on ne sait pas comment les clients utilisent nos services sur leurs serveurs ou appareils »... En bref, on ne sait rien, tout va bien, aucun droit humain n'est bafoué à l'aide de notre cloud.

Pourtant, Microsoft pourrait suivre les exemples de Palantir et Blackwater, qui ne rougissent pas de leurs activités, bien au contraire. Palantir Technologies Inc., dirigée par

Peter Thiel, fournit ainsi des outils de surveillance et d'analyse à l'armée et à la police israéliennes, mais aussi aux États-Unis, en Europe, aux polices locales comme nationales... Leur prochain front est la guerre contre les migrants. L'entreprise vient ainsi de signer un contrat de 30 millions de dollars avec l'administration Trump afin de créer un fichier géant recensant des données sur leur emploi, leurs impôts, leurs enfants, leur statut administratif, leur santé, leurs réseaux sociaux... et qui permettrait de les suivre en temps réel. Quant à Blackwater, l'entreprise militaire privée connue pour les actions et crimes de ses mercenaires en Irak entre 2001 et 2007, son nouveau CEO, Erik Prince, projette de signer un contrat de 25 millions de dollars pour gérer les chaînes logistiques des déportations massives souhaitées par Trump. Selon leurs plans, 12 millions de migrants seraient ainsi déportés d'ici aux élections de mi-mandat de 2026. Pendant ce temps, le Département de sécurité intérieure envisage une émission de télé-réalité dans laquelle des migrants seraient en compétition pour obtenir la nationalité américaine. ■

Dans un communiqué officiel daté du 15 mai, Microsoft répond aux accusations de complicité de crimes de guerre. Selon plusieurs enquêtes journalistiques, des dizaines d'unités militaires israéliennes utilisent les technologies de l'entreprise américaine et de son partenaire OpenAI (ChatGPT). Les militaires ont ainsi recours à son cloud Azure et à des outils de surveillance, de traduction ou de gestion de données pour cibler, traquer, assassiner des Palestiniens à Gaza. « Nous prenons ces inquiétudes au sérieux », s'emeut Microsoft, qui indique avoir mené une enquête interne et commandité un audit externe. « Nous n'avons trouvé aucune preuve à ce jour qu'Azure et des technologies d'IA ont été utilisés pour cibler ou nuire à des civils dans le conflit à Gaza. » La blague ne s'arrête pas là. Dans le paragraphe suivant, Microsoft explique vendre ses services au gouvernement israélien et au ministère de la Défense pour garantir la sécurité de son cyberspace. « Une relation commerciale standard », selon eux. Mais c'est vrai, ajoute le communiqué, que « nous donnons occasionnellement accès à nos services au-delà du contrat ». Suivent d'autres prétextes :



Le 18 mai, à Sandomierz (Pologne). Rafal Trzaskowski, maire de Varsovie et candidat de la Coalition civique, est arrivé en tête avec 31,2 % des suffrages, devant Karol Nawrocki (PiS, 29,7 %). KACPER PEMPEL/REUTERS

En Pologne, le PiS n'a pas dit son dernier mot

PRÉSIDENTIELLE À l'issue du premier tour, le candidat national-conservateur est au coude-à-coude avec son rival libéral. Il dispose en outre d'une sérieuse réserve de voix à l'extrême droite. Une donne qui pourrait affaiblir le premier ministre, Donald Tusk, sur le plan européen.

Donald Tusk entretient des rêves de puissance pour son pays mais pourrait se retrouver pieds et poings liés à l'issue de la présidentielle et, du même coup, être affaibli sur la scène continentale. Le premier ministre polonais (Coalition civique) n'a en effet pu que constater, à l'occasion du premier tour de ce 18 mai, que les nationaux-conservateurs de Droit et justice (PiS), à qui il avait ravi le pouvoir législatif en octobre 2023, n'avaient pas dit leur dernier mot. Pas plus que le reste de l'extrême droite, qui opère une percée inquiétante.

Ainsi, le candidat de la Coalition civique, le maire de Varsovie, Rafal Trzaskowski, ne jouit que d'une courte avance avec 31,2 %. Il est talonné par Karol Nawrocki, le candidat du PiS, qui obtient 29,7 % et dispose d'une bonne réserve de voix pour le second tour grâce à la percée de l'extrême droite, incarnée par Sławomir Mentzen (Confédération, 14,9 %), et du candidat royaliste, ouvertement antisémite, Grzegorz Braun (6,4 %), en partie grâce à une forte mobilisation de la jeunesse en leur faveur (41 % des 18-29 ans).

Le progressiste Adrian Zandberg (Razem) obtient quant à lui 5,2 %, soit un décrochage de 3,4 points par rapport aux législatives de 2023. Le tout avec un taux de participation satisfaisant de 66,8 %. C'est donc à dessein que Rafal Trzaskowski a mobilisé l'argument ultime : « Nous devons mobiliser tous ceux qui sont pour la démocratie », a-t-il lancé à l'issue de ce premier tour.

Présenté comme le garant des valeurs européennes et libérales, Donald Tusk était déjà empêché de dérouler

son agenda du fait du président sortant, Andrzej Duda, proche du PiS, qui, en vertu de la Constitution, possède un droit de veto sur les grands projets législatifs et le budget. L'ancien président du Conseil européen n'a ainsi pas pu avancer sur le droit à l'avortement et la restauration de l'État de droit, pourtant des thèmes structurants de sa campagne et de son alliance avec la gauche.

VIRAGE TACTIQUE SUR LA GUERRE EN UKRAINE

Le président reste en outre le chef des armées. Une épine dans le pied de Donald Tusk, qui s'est fait fort de porter les dépenses militaires de son pays à 5 % du PIB et de doter la Pologne de la première armée du continent à l'horizon

2035, soit un alignement total sur les injonctions du président Donald Trump. Les relations de Donald Tusk avec ce dernier restent compliquées par la proximité idéologique entre le locataire de la Maison-Blanche et les principales figures du PiS. La place de la Pologne entre Union européenne et États-Unis a d'ailleurs largement occupé la campagne. Face au fervent soutien militaire à Kiev porté par le camp Tusk,

le candidat du PiS n'a dans un premier temps pas retenu ses coups contre le président Zelensky, avant d'opérer un virage tactique et de prôner l'isolement de Moscou dans une Pologne qui reste hantée par les tentations hégémoniques de son voisin. Autant de thèmes largement instrumentalisés par Donald Tusk, qui entend placer son pays à l'avant-garde de la lutte contre la Russie et occuper ainsi une place centrale dans le dispositif européen. ■

LINA SANKARI

L'extrême droite portugaise poursuit son ascension

LÉGISLATIVES Le parti Chega continue de se renforcer face à une droite qui parvient à s'imposer et un Parti socialiste en déroute.

Pari gagné pour la coalition conservatrice dirigée par le premier ministre sortant, Luis Montenegro. L'Alliance démocratique (AD) est parvenue à remporter les élections législatives anticipées organisées ce dimanche et donc à se maintenir au pouvoir malgré l'affaire de conflit d'intérêts visant son numéro un (lire *l'Humanité* du 16 mai). Avec 32,7 % des voix, l'AD a même vu le nombre de ses députés passer de 80 à 89, ce qui reste toutefois bien loin de la majorité nécessaire pour gouverner confortablement au sein d'un Parlement qui renouvelait 230 sièges.

Mais c'est plus à droite encore qu'il faut tourner le regard pour trouver le véritable gagnant d'un scrutin marqué par une campagne durant laquelle les droites auront bien veillé à placer la question de l'immigration au centre des débats. André Ventura a vu son parti d'extrême droite Chega (« assez ») obtenir une nouvelle victoire, poursuivant son ascension en récoltant cette fois 22,5 % des suffrages. Soit 8 députés de plus pour le parti « antisystème », mais surtout à peine 52 000 bulletins de vote de moins que le Parti socialiste (PS), qui subit un revers historique avec 23,3 % des voix seulement et 20 élus de moins à l'Assemblée. Avec 58 députés chacun, socialistes et extrême droite se retrouvent désormais à égalité. « Rien ne sera plus comme avant », a déclaré André Ventura, assurant que « le bipartisme au Portugal (était) terminé ».

UN FRAGILE CORDON SANITAIRE

Tout juste créé en 2019, son parti Chega a connu une croissance fulgurante qui serait due, selon le secrétaire général du Parti communiste (PCP), Paulo Raimundo, aux « moyens financiers et médiatiques que le capital met au service de la promotion de valeurs réactionnaires et antidémocratiques, nourrissant la démagogie, le mensonge, la manipulation et la haine ». Mais aussi à l'incapacité du PS – à la tête du gouvernement entre 2016 et 2024 – à se différencier des politiques avancées par la droite. « En persistant à décevoir les travailleurs », confirme l'historien Manuel Loff (1), qui se demande jusqu'à quand résistera le « cordon sanitaire » entre Chega et l'AD, laquelle a jusqu'à maintenant refusé toute alliance pour gouverner. « L'AD considère Chega comme infréquentable, assure l'universitaire, mais nous savons ce que cela veut dire : ce n'est qu'un "pour le moment". » De leur côté, le PCP (avec la Coalition démocratique unitaire, 3 %, 3 députés) et le Bloc de gauche (2 %, 1 députée) ont perdu respectivement 1 et 4 sièges. ■

LUIS REYGADA

(1) Lire notre entretien avec l'historien Manuel Loff sur *l'Humanité.fr*



Quand Denisovien peuplait l'Asie

PALÉOANTHROPOLOGIE Une mandibule vieille de plusieurs dizaines de milliers d'années, trouvée en mer de Chine, appartient bien à un homme de Denisova. Son analyse élargit l'aire de répartition géographique connue de ce groupe humain disparu.

En 2008, des pêcheurs ont récupéré dans leurs filets un morceau de mâchoire humaine très ancienne, déposé par 60 mètres de fond, près des îles de Penghu, les bien nommées « îles des pêcheurs », situées entre la Chine continentale et la côte ouest de l'île de Taïwan. Ce fossile baptisé « mandibule de Penghu 1 » gisait depuis des milliers d'années dans le détroit de Taïwan, qui était relié au continent asiatique pendant les périodes glaciaires. Son détenteur y a sans doute vécu lorsque le niveau de la mer était bas, à l'époque du pléistocène.

En 2015, Penghu 1 a été décrite par des scientifiques dans la revue *Nature* mais sans pouvoir dire à quelle espèce humaine son titulaire appartenait, d'autant que l'état du fossile rendait impossible toute analyse d'ADN. Dix ans plus tard, grâce à la combinaison de méthodes de paléoanthropologie, de biochimie, de génomique et surtout de protéomique, l'analyse de certaines protéines d'un organisme, une équipe internationale de chercheurs du Danemark, du Japon et de Taïwan a pu attribuer la mandibule à un Denisovien. Ils publient leurs résultats dans la revue *Science*.

L'ANALYSE DE 51 PROTÉINES PROTÉGÉES PAR L'ÉMAIL DENTAIRE

Le long séjour de la mandibule dans l'eau de mer a rendu sa datation incertaine mais les protéines, protégées par l'émail dentaire, peuvent encore être analysées. C'est ainsi que la datation de Penghu 1 a pu être estimée soit entre 10 000 et 70 000 ans, soit entre 130 000 et 190 000 ans. « Nous l'avons analysée par séquençage protéomique, explique le professeur Takumi Tsutaya, de l'université des hautes études du Japon, coauteur de l'article, la date a été estimée par biostratigraphie et mesure des concentrations élémentaires. » Les scientifiques ont récupéré et analysé 4 241 résidus d'acides aminés de 51 protéines et ont ainsi identifié dans l'échantillon de Penghu 1 deux variantes de protéines spécifiques de Denisoviens. Son collagène révèle une mutation observée chez des fossiles de la grotte de Denisova, en Sibérie, et à Xiahe, au Tibet. Ayant occupé ces sites, les Denisoviens, dont les fossiles sont très rares et sur lesquels on sait peu de choses, sont un groupe d'hominidés disparus. « Cette découverte fournit, selon le Dr Rikai Sawafuji, de l'université de Kyushu (Japon) et coauteur de l'article, des preuves de la présence de Denisoviens loin des sites initialement repérés en Sibérie et au Tibet. » En effet, cette population peuplait une grande partie de l'Asie orientale, et peut-être de l'Océanie, il y a plus de 40 000 ans, quand l'Europe, le Moyen-Orient et l'Asie centrale étaient habitées par ses cousins néandertaliens.

Un indice de la robustesse des Denisoviens, ce sont leurs solides mâchoires et leurs grandes dents observées sur la mandibule Penghu 1 et sur celle de Xiahe, les deux comportant quatre dents volumineuses, deux molaires

adultes de chaque côté. Un autre indice est leur capacité d'adaptation aussi bien au froid du Nord qu'aux régions plus chaudes et humides comme Taïwan au pléistocène (- 2,58 millions d'années à - 11 700 ans). « Notre étude, résume Takumi Tsutaya, a permis d'élargir les habitats connus des Denisoviens et de clarifier la morphologie de leurs mâchoires inférieures. »

Quant au sexe du porteur de la mandibule Penghu 1, un Denisovien mâle, il a pu être déterminé par une protéine de son émail dentaire, ce qui pourrait révéler un dimorphisme sexuel, c'est-à-dire une différence de robustesse et de puissance physique entre mâles et femelles. « Grâce à la récupération étonnamment élevée de la protéine, nous avons attribué avec certitude le spécimen à un individu mâle en moins de 24 heures à partir du moment où il est arrivé au laboratoire. On ne voit pas ça tous les jours ! » s'est enthousiasmé Enrico Cappellini, professeur à l'université de Copenhague, coauteur de l'article.

DES RÉSULTATS QUI SUSCITENT DE VIVES CONTROVERSES EN CHINE

Comme pour l'homme de Néandertal, il est probable qu'on découvre une diversité des populations dénisoviennes dans le peuplement de l'Asie pour les périodes anciennes. Toutefois, ce sujet suscite de vives controverses dans la communauté scientifique. En Chine, nombre de chercheurs semblent sous-estimer la présence de Denisova en Asie et préfèrent lui substituer d'autres espèces comme Homo longi ou Homo juluensis, auquel un article récent de la revue *Nature Communications* attribuait la mandibule de Penghu.

Dans l'avenir, les analyses protéiques des fossiles connus en Chine permettront peut-être de mieux définir les groupes de Denisoviens. « Grâce aux nouvelles méthodes disponibles et aux connaissances moléculaires et morphologiques acquises, déclare Frido Welker, professeur associé au Globe Institute de l'université de Copenhague, coauteur de l'article, la paléoprotéomique est prête à étudier davantage le matériel fossile possible de Denisova. » C'est aussi le programme de recherches à venir de l'anthropologue Takumi Tsutaya sur « l'affinement de l'analyse paléoprotéomique et la reconstruction de la biogéographie des espèces disparues ». ■

ANNA MUSSO

« Cette découverte révèle la présence de ces individus loin des sites déjà connus en Sibérie et au Tibet. »

DR RIKAI SAWAFUJI,
UNIVERSITÉ DE KYUSHU (JAPON)

au Globe Institute de l'université de Copenhague, coauteur de l'article, la paléoprotéomique est prête à étudier davantage le matériel fossile possible de Denisova. » C'est aussi le programme de recherches à venir de l'anthropologue Takumi Tsutaya sur « l'affinement de l'analyse paléoprotéomique et la reconstruction de la biogéographie des espèces disparues ». ■

ANNA MUSSO

Machine arrière à la Villette

EXPOSITIONS La Cité des sciences propose un nouveau format autour de trois objets de communication de notre passé récent. Pour commencer, le radio-transistor.

La Cité des sciences et de l'industrie lance une série d'expositions sur l'histoire des techniques intitulées « Machine arrière ». En 2025 et 2026, trois événements proposeront de remonter le temps autour d'un objet emblématique de la vie quotidienne : le radio-transistor, la machine à écrire et l'autochrome, un procédé industriel de restitution photographique des couleurs breveté par les frères Lumière. Cette série s'inscrit dans le cadre de la ligne éditoriale « La science, toute une histoire » sur des figures savantes, des grandes théories ou des avancées scientifiques majeures.

UNE IMMERSION DANS L'AMBIANCE DE MAI 68

Le premier volet, conçu en collaboration avec Radio France Studios, met à l'honneur le radio-transistor, qui a transformé le rapport à l'information et à la musique. En remontant jusqu'aux années 1960, l'exposition s'articule en deux séquences. D'abord, le visiteur découvre le rôle clé de cet objet dans l'émergence d'une nouvelle culture de l'écoute mobile. La radio devient en effet transportable et quitte le domicile, accompagnant la jeunesse des années 1960. Ensuite, le public est plongé dans un espace immersif sonore dans l'ambiance des manifestations de Mai 68. Grâce aux technologies de son spatialisé, cette expérience unique fait vivre, ou revivre, le grand mouvement social. ■

A. M.

« Machine arrière #1 : le radio-transistor ». Jusqu'au 2 novembre à la Cité des sciences, Paris 19^e.

En mars dernier, OpenAI, toujours en quête de buzz (et de milliards), faisait sensation : sa dernière version de ChatGPT était capable d'engendrer images et portraits dans le célèbre style du studio d'animation japonais Ghibli, de Hayao Miyazaki et Isao Takahata. Fièvre mondiale ! Deux semaines plus tard, au moins sept logiciels gratuits pouvaient faire la même chose, mais le but était atteint. Bref, n'importe qui, n'importe quand pourra en un instant « ghibliser » un portrait... c'est d'ailleurs ce qu'a fait la Maison-Blanche pour publier l'image choc d'une délinquante emportée en pleurs par la police.

Sous l'angle technique, c'est un nouveau triomphe de la mathématisation de l'animation, cinquante ans après les débuts du grand pionnier Edwin Catmull, cofondateur de Pixar et lauréat des plus prestigieux prix d'informatique. En 2013, après avoir assisté à une conférence passionnante de Tony DeRose, directeur de la recherche de Pixar, « How mathematics has changed Hollywood » (« Comment les mathématiques ont changé Hollywood »), j'écrivais une tribune enthousiaste sur les nouvelles possibilités mathématiques pour

L'AFPI/SEB RAPHAËL VABACA

LA CHRONIQUE MATHÉMATIQUE DE CÉDRIC VILLANI

Mathématisation vampirisante

les effets spéciaux et l'animation. C'était du grand art de combiner l'analyse des équations aux dérivées partielles, la géométrie constructive, les probabilités, l'algèbre linéaire, au service de l'animation de la tignasse rousse de l'héroïne de *Rebelle* (2012), ou plus tard des flots bleus sur lesquels vogue *Vaiana* (2016). Mais nous voici en 2025 dans l'ère des gros marteaux de l'apprentissage statistique et des réseaux de neurones géants,

et ce que l'algorithme sait imiter maintenant, ce ne sont plus des détails techniques fastidieux, c'est le style, l'âme même d'un auteur, et voilà les artistes terrifiés et les fans indignés. Dès 2016, confronté à une première version d'algorithme « qui dessine comme les humains », Miyazaki dégoûté accusait les jeunes programmeurs d'*« insulte à la vie elle-même »* et bougonnait que la fin des temps était proche.

Une « insulte à la vie elle-même » : l'expression n'est peut-être pas exagérée. Ce qui le glacait avant tout n'était pas le risque de destruction d'emplois, ou de plagiat, ou de perte de qualité, ou de détournement (y compris par des gouvernements autoritaires), mais que des humains pussent déléguer à la machine leur style, cette précieuse signature créative, « l'art personnel, l'âme singulière », indéfinissable et bien sûr (heureusement) non brevetable. Et revenir sur ce contrat de société ancestral, le rôle confié aux artistes, à certains de nos frères et sœurs humains, de nous faire vibrer par leur créativité. L'un des ingrédients de la vie même, qu'il ne faut pas laisser la technique aspirer comme un vampire. ■



LA CHRONIQUE MATHÉMATIQUE DE CÉDRIC VILLANI

Mathématisation vampirisante

les effets spéciaux et l'animation. C'était du grand art de combiner l'analyse des équations aux dérivées partielles, la géométrie constructive, les probabilités, l'algèbre linéaire, au service de l'animation de la tignasse rousse de l'héroïne de *Rebelle* (2012), ou plus tard des flots bleus sur lesquels vogue *Vaiana* (2016). Mais nous voici en 2025 dans l'ère des gros marteaux de l'apprentissage statistique et des réseaux de neurones géants,



Dans l'envers de la dictature d'Al Sissi

COMPÉTITION

Un célèbre acteur est contraint d'incarner le maréchal putschiste dans un film à sa gloire. Le troisième long métrage du cinéaste suédois Tarik Saleh mêle critique du pouvoir militaire et hommage au cinéma égyptien des années 1950-1960. Passionnant.

Les Aigles de la République, de Tarik Saleh,
Suède-France-Danemark, 2h 9

Le cru 2025 du Festival de Cannes est décidément très politique. Qu'il s'agisse de *Deux Procureurs*, de Sergei Loznitsa, plongée kafkaïenne dans l'arbitraire stalinien, d'*Eddington*, d'Ari Aster, charge farcesque contre les suprémacistes blancs et les complotistes qui ont fait le lit de Trump 2, ou de *l'Agent secret*, de Kleber Mendonça Filho, sur la mémoire des disparus sous la dictature brésilienne, la compétition prend le réel à bras-le-corps sans pour autant oublier la forme et les questions de cinéma. Preuve en est la sélection des *Aigles de la République*, troisième long métrage du Suédois (de père égyptien) Tarik Saleh. Cette critique sans détour du régime du maréchal Sissi, au pouvoir depuis le coup d'État militaire de juillet 2013, est d'abord un hommage aux mythiques studios du pays, haut lieu du cinéma dans les années 1950-1960. Celles et ceux qui ont aimé *Le Caire confidentiel* (2017) et *la Conspiration du Caire* (2022) ne seront pas dépayrés, ce nouvel opus formant avec les deux précédents une trilogie noire qui ne dit pas son nom. S'il se passe aujourd'hui, le film noue un dialogue avec l'âge d'or du cinéma égyptien mais aussi hollywoodien et la trajectoire des cinéastes juifs qui ont fui l'Allemagne nazie. Dès le somptueux générique, des affiches peintes sur la façade d'un studio d'où sort le personnage principal comme s'il traversait l'écran, Tarik Saleh joue sur la mise en abyme.

À travers le prisme du cinéma et le tournage d'un nanar de propagande à la gloire du dictateur, il questionne le rapport à la vérité et au mensonge, la relation de l'artiste avec le pouvoir et l'argent.

Surnommé le «pharaon de l'écran», George Fahmy (l'impeccable Fares Fares, comédien fétiche de Tarik Saleh) est une vedette populaire des studios du Caire. Séparé de sa femme, Marianne, la mère de son fils, il entretient une liaison avec Donya (Lyna Khoudri), une aspirante actrice sans talent qui pourrait être sa fille. Flambeur, menteur, incarnation d'une masculinité à l'ancienne, il vit une existence libre en prenant soin de sauver les apparences.

Convoqué par le bureau de la censure (représenté par un trio de femmes voilées), qui voit d'un mauvais œil son appartenance à la minorité copte et sa consommation d'alcool, il est presque simultanément approché par l'éminence grise du dictateur, le Dr Mansour. La demande est claire et ne souffre aucun refus : l'acteur devra incarner le maréchal Sissi dans un film qui retrace son coup d'État contre l'ancien président Morsi, la «révolution» dans la langue de bois du régime. Catapulté dans les cercles rapprochés du pouvoir, les fameux Aigles de la République, l'acteur rencontre la magnétique Suzanne (Zineb Triki, vue dans *le Bureau des légendes*), dont il tombe amoureux malgré le danger. Entre film noir et comédie qui vire au tragique, Tarik Saleh met en place une mécanique qui s'enfonce dans les rouages de la dictature militaire, représentée comme un



À travers le prisme du tournage d'un nanar de propagande, le cinéaste interroge le rapport à la vérité et au mensonge.



Donya (Lyna Khoudri), aspirante actrice sans talent, et George Fahmy (Fares Fares), vedette populaire. MEMENTO

théâtre d'ombres, un décor de cinéma dont les coulisses sont filmées en plongée pour mieux en révéler les faiblesses. Si Al Sissi est essentiellement présent de biais, par les affiches de propagande et ses prises de parole à la télévision, la terreur, elle, est bien réelle. À mesure que le piège se referme sur George, qui a passé un pacte faustien avec le Dr Mansour, le seul civil de la bande et marionnettiste de l'opération, ses proches sont intimidés, enlevés, torturés.

UN HÉROS MASCHULIN AUX MANIÈRES AUSSI VINTAGE QUE SES CHEMISES

Tourné en Turquie (Tarik Saleh a été expulsé d'Égypte en 2015), le film s'appuie sur des décors et des costumes soignés qui font davantage référence à un présent fantasmé qu'à la réalité du pays. On retrouve dans *les Aigles de la République* l'esthétique très travaillée du cinéaste. Des virées nocturnes façon polar rappellent celles du chauffeur de taxi du *Caire confidentiel*. Sa façon de filmer l'institution, ici l'armée, ses codes et son décorum fait écho à son regard sur les religieux dans *la Conspiration du Caire*. Jusqu'à la référence à l'assassinat de Sadate, le 6 octobre 1981, rejoué lors d'une extraordinaire scène de parade militaire. Si l'histoire est centrée sur un héros masculin aux manières aussi vintage que ses chemises, les personnages féminins existent vraiment, interrogeant avec un humour subtil une virilité adossée au nationalisme. Comme dans ce dîner où la femme lettrée du ministre castre littéralement un cuistre qui affirme que Shakespeare était arabe en lui clouant le bec. Quant au peuple, dont le pouvoir fait bien peu de cas, il est représenté par un groupe de vieillards qui parient sur les courses de chevaux dans la rue en écoutant la radio, loin des studios de cinéma. ■

SOPHIE JOUBERT

Une ode à la vie des Gazaouis



UN CERTAIN REGARD Le nouveau film d'Arab et Tarzan Nasser, réalisateurs palestiniens, qui narre le destin de trois personnages dans la bande de Gaza, a été acclamé à Cannes à l'issue de la projection.

Once Upon a Time in Gaza, d'Arab et Tarzan Nasser, France-Palestine-Allemagne-Portugal, 1h 30

C'est peu dire que le dernier film d'Arab et Tarzan Nasser était attendu. Pas tant pour le traitement immédiat de la guerre menée à Gaza (on a pu le voir de manière tragique et originale avec *Put Your Soul on Your Hand and Walk*, de Sepideh Farsi, à l'Acid) que pour un regard porté sur cette société gazaouie que les deux frères connaissent bien pour y être nés et y avoir grandi. D'ailleurs, nul besoin de situer leur troisième long métrage en 2025 tant les réalités quotidiennes sont les mêmes (néanmoins exacerbées par le génocide en cours) depuis 2007 : pénurie, blocus, bombardements, avenir sans lumière...

Pour les réalisateurs, il convient de montrer qu'il existe un peuple humain à Gaza. Tous les habitants ne sont pas des « terroristes du Hamas », on y vit (très difficilement), et on y meurt plus qu'ailleurs et de toutes les manières. On le sait depuis *Condom Lead* (court métrage, 2013) et surtout *Dégradé* (huis clos dans un salon de coiffure pour femmes, 2014)

et *Gaza mon amour* (romance poétique entre deux sexagénaires, 2019). Le propos prend évidemment une autre dimension avec *Once Upon a Time in Gaza*, présenté en sélection officielle (*Un certain regard*).

Nous sommes en 2007. Le Hamas a gagné les élections palestiniennes et Israël impose un blocus à la bande de Gaza. L'entame du film est à l'image de ce territoire où tout peut se côtoyer.

L'espace n'est pas extensible et les barrières sont infranchissables.

Ici, des images de bombardements et la voix off de Donald Trump évoquant une « nouvelle Côte d'Azur » puis la bande annonce d'un film, « *l'histoire de la lutte d'un peuple contre l'occupation* », où le héros, nommé « *rebelle* », a « *choisi la résistance* », avant qu'un écran vide n'enfasse le nôtre et que l'histoire proprement dite ne démarre. Celle-ci met aux prises un dealer d'anxiolytiques, Osama (Majd Eid), son « *assistant* », Yahya (Nader Abd Alhay) et un flic corrompu, Abu Sami (Ramzi Maqdisi). Chacun tente d'exister à sa manière alors qu'en apparence tout semble

normal: restaurants, magasins, circulation... n'étaient les frappes aériennes régulières. Jusqu'à ce que Yahya soit choisi pour incarner le fameux rebelle du teaser.

FAUX CONTE ET VRAI DRAME

Il était donc une fois à Gaza, comme il était une fois en Amérique. Sauf que... il s'agit d'un faux conte et d'un vrai drame, celui de l'occupation. Les frères Nasser laissent évoluer leurs personnages sans pathos inutile avec parfois une pointe d'humour. L'espace n'est pas extensible et les barrières sont infranchissables. Yahya n'obtient pas la permission de l'occupant israélien de rejoindre sa famille en Cisjordanie. Trois destins si réalistes pour qui connaît la bande de Gaza, apparemment différents et pourtant liés par le vide sentimental, la rudesse des relations et la sécheresse de leur existence. L'absence de personnages féminins appuie le propos. Les anxiolytiques sont répandus pour lutter contre la dépression, la corruption est générée par l'enfermement et même les fictions cinématographiques se heurtent à la mortelle réalité. « *Il y aura une fin* », préfèrent inscrire les frères Nasser en incrustation d'une image de drone pour refermer ce film, ode à la vie des Gazaouis. ■

PIERRE BARBANCEY



Des personnages qui évoluent sans pathos inutile, avec parfois une pointe d'humour. DULAC DISTRIBUTION

Julia Ducournau, à corps perclus



COMPÉTITION Quatre ans après sa Palme d'or pour *Titane*, la Française revisite, avec *Alpha*, la psychose des « années sida ». Mais un retournement de situation artificiel torpille toute l'entreprise.

Alpha, de Julia Ducournau, France, 2h8

L'après-Palme d'or est un virage âpre à négocier pour n'importe quel cinéaste et, coupons court à tout suspense, Julia Ducournau (*Titane*, Palme d'or 2021) finit dans le décor. Dans *Alpha*, la réalisatrice se replonge à sa manière dans les « années sida », imaginant une étrange maladie sanguine qui transforme les gens en statues de marbre. Quand Alpha (Mélissa Boros), 13 ans, revient avec un tatouage qu'elle s'est fait faire dans des conditions hygiéniques douteuses, sa mère (Golshifteh Farahani) s'inquiète qu'elle rejoigne les rangs des infectés. D'autant qu'à la maison, Amin (Tahar Rahim), l'oncle toxicomane d'Alpha, représente lui aussi un danger sanitaire.

PROTHÈSES ET EFFETS GORE

On achète la première heure, où Julia Ducournau excelle encore à interroger notre regard sur l'altérité des corps. Ici, des individus malades, momifiés sur pied, maigres à faire peur. Tahar Rahim, émacié, a subi une cure stricte pour correspondre aux besoins du personnage ; le département prothèses et effets gore s'en est encore donné à cœur joie. Le corps alité opère comme une projection de la mort, et notre société rétive à la finitude des existences ne peut dès lors que le rejeter. Là, la cinéaste restitue assez efficacement, quoique avec de gros sabots, la psychose sociale qu'une



Une adolescente (Mélissa Boros) dont le corps est en mutation. DIAPHANA DISTRIBUTION

épidémie engendre (on se rappelle que Julia Ducournau a reçu sa Palme à l'issue d'un festival encore covidé, avec masques et tests obligatoires). C'est à l'école qu'*Alpha* trouve sa meilleure scène, dans une piscine, alors que ses camarades croient l'héroïne contagieuse.

Le plantage intervient lorsque le scénario, bouffi, prend le dessus sur la mise en scène et le propos. Dans sa seconde moitié, *Alpha* dévie de son sujet pour embanner un pas de deux plus

Le plantage intervient lorsque le scénario, bouffi, prend le dessus sur la mise en scène.

intimiste entre Amin et sa nièce, en réalité prétexte à un retournement de situation artificiel – qu'on ne vous dévoile pas ici, par politesse. La déception est haute, car s'emparer du genre horrifique pour traiter de l'épidémie de sida et de l'homophobie qu'elle a sécrétée, encore peu filmée chez nous au-delà de Robin Campillo, était une belle promesse. Peut-être que Julia Ducournau, qui a tourné quelques épisodes de la série *Servant de M. Night Shyamalan*, a voulu rendre hommage au maître hollywoodien du « plot twist ». En la matière, on se situe davantage dans le bas du panier de ce que le cinéaste a pu écrire que de *Sixième sens*. Et l'édifice narratif de s'effondrer, plus bête qu'*Alpha*. ■

CYPRIEN CADDEO



UN CERTAIN REGARD *The Plague*, les ados, ces pestes

The Plague, de Charlie Polinger, États-Unis, 1h35

Si les Goonies faisaient du water-polo et étaient des enfants de Satan, cela donnerait *The Plague*, redoutable premier film de l'Américain Charlie Polinger. Il nous offre une plongée asphyxiante dans l'enfer adolescent d'un club de natation, où un jeune garçon se retrouve marginalisé et harcelé dès lors que ses camarades décrètent qu'il est porteur de la peste. Maladie imaginaire, vrai rituel d'humiliation pour souder les membres du groupe, façon gang d'à peine pubères. Polinger assume de piocher dans les codes de la fable comme dans ceux de l'horreur pour prendre à bras-le-corps la cruauté de l'âge ingrat – ici, un couloir rappelle *Shining*, là un bal convoque *Carrie*. Âmes sensibles attention : la question dermatologique, cruciale pour des garçons pourchassés par l'acné, avait rarement été filmée comme ça. ■ Cy. C.

QUINZAINE DES CINÉASTES *Amour apocalypse, juste la fin du monde*

Amour apocalypse, d'Anne Émond, Canada, 1h 40

La solastalgie a jusqu'ici peu été traitée au cinéma. Et la Canadienne Anne Émond s'en empare avec beaucoup d'humour dans *Amour apocalypse*. Propriétaire d'un chenil, Adam vit en communion avec la nature et pense la fin du monde proche. Pour lutter contre son éco-anxiété sévère, il s'achète une lampe thérapeutique. La luminothérapie se révèle inefficace mais, en appelant le service client, il tombe sur la chaleureuse voix de Tina. Un échange en appelant un autre, ils finissent par devenir des interlocuteurs réguliers et développent au téléphone une relation quasi amicale. Avec un sens aigu de la rupture de ton, des situations loufoques et son art du montage, Anne Émond tire cette comédie romantique vers le haut. D'autant que les acteurs, Patrick Hivon en tête, jouent leur partition avec brio. ■ M. M.



CANNES PREMIÈRE
Raoul Peck relit Orwell

Orwell, 2 + 2 = 5, de Raoul Peck, États-Unis, 1h 59

Inlassablement, Raoul Peck poursuit ce travail que l'on pourrait aisément dire d'utilité publique. Il vise à interroger les œuvres et les engagements, littéraires, philosophiques, artistiques ou politiques, de personnalités issues de différentes régions du monde et d'époques diverses. Avec une finalité : en extraire ce qui pourrait constituer un corpus de mémoire humaine, socle d'un avenir à construire.

En 2024, il avait évoqué dans *Ernest Cole, photographe* ce Sud-Africain engagé dans la lutte contre l'apartheid. De retour à Cannes Première avec *Orwell : 2 + 2 = 5*, il bâtit un récit à partir de textes d'Orwell dont la cohérence de pensée exprime une inquiétude basée sur l'interrogation des responsabilités individuelles dans l'agencement du monde. Homme d'images, Raoul Peck a su choisir les passages essentiels et ce qui pouvait avoir le plus d'impact cinématographique pour raconter une histoire. Il a mêlé les genres, images d'actualité et films réalisés à partir de 1984. La lecture du cinéaste permet de comprendre que, contrairement à une idée reçue, ce livre qui manie surveillance à grande échelle, novlangue, totalitarisme, etc. concerne la planète entière et n'est pas intrinsèquement une dénonciation de l'URSS. Le propos d'Orwell est évidemment plus vaste. D'ailleurs, le film de Peck montre bien combien notre monde actuel – de la colonisation aux mouvements de libération, de Trump à Poutine, de l'Ukraine à Gaza, des violences policières au racisme et à la montée de l'extrême droite – est aussi le fruit de ce que dénonçait et craignait l'écrivain.

Raoul Peck nous encourage tout simplement à interroger le passé, à comprendre ce qui a bien pu se passer pour qu'on en arrive là.

Il invite les jeunes générations à se saisir de ce temps d'avant pour ne jamais accepter l'idée que 2 + 2 = 5. ■

PIERRE BARBANCEY

SEMAINE DE LA CRITIQUE *Nino, les trois jours d'avant*

Nino, de Pauline Loquès, 1h 36, France

Mêlant la solitude urbaine, l'appréhension de la maladie et une difficulté à être au monde, le premier long métrage de Pauline Loquès saisit les trois jours précédant le changement de vie de son héros, Nino. Le jeune trentenaire, incarné tout en intérriorité par le magnétique comédien Théodore Pellerin, vient d'apprendre qu'il a un cancer de la gorge. Le lundi suivant, il doit commencer son traitement. Il peine à annoncer la nouvelle à ses proches, incapable de trouver les mots justes. Avec une subtilité rare, la cinéaste filme magnifiquement ce personnage en suspens, perdu dans un Paris étrange où la mort semble rôder au tourbillon. Ce premier film témoigne déjà d'une grande maîtrise du récit dans un geste cinématographique d'une grande beauté formelle. ■ M. M.

Mark Zuckerberg, ou la fascination du mâle

TÉLÉVISION Le patron de Meta détient autant de pouvoir qu'un chef d'État. Entre la vente de données personnelles, sa proximité avec Donald Trump et son attrait pour le masculinisme, le milliardaire poursuit son avancée vers la fascisation.

Méfiez-vous de Zuckerberg, TMC et TF1+, 21h 10

Mark Zuckerberg en sait bien plus sur vous que vous ne le pensez. Facebook, Instagram, WhatsApp... Toutes ces applications appartiennent à ce milliardaire, l'un des plus « puissants au monde, mais aussi l'un des plus inquiétants ». Dans cet épisode de *21h Médias*, Julien Bellver analyse les archives et interviewe des personnes qui le connaissent afin de décrypter ses intentions et de découvrir son vrai visage.

Comme des milliers d'internautes, Mark Zuckerberg aime se mettre en scène sur ses réseaux sociaux. Il se prête même au jeu des émissions intimes de la télévision où il présente sa compagne et ses filles, de chez lui. Le patron se met à nu pour cacher un scandale. Celui des données personnelles vendues à des grandes marques, mais aussi à des officines qui ciblent des électeurs pour valoriser des messages. « À partir du moment où l'on concentre des données d'utilisateurs dans une entreprise qui souhaite faire du profit, évidemment que la finalité est celle de la propagande, de la censure et des fausses informations », souligne Ophélie Coelho, chercheuse en géopolitique du numérique.

PRÊT À TOUT POUR PARVENIR À SES FINS

Le patron de l'entreprise Meta délaisse son allure geek et son surnom de « génie de l'informatique » pour se construire une nouvelle image. Celle d'un homme fort qui bâtit un empire. Mais comme Néron, Mark Zuckerberg provoque des incendies : il supprime la vérification des faits sur ses réseaux sociaux, laisse circuler des contenus problématiques... L'Américain adopte la liberté d'expression à la manière de Donald Trump, qu'il ne se cache pas de soutenir. Opportunisme ? Retour à sa véritable idéologie ? « Cet entremêlement entre politiques et grands patrons passe par des questions de financement de campagne



Comme les dieux romains qu'il adule, le chef d'entreprise a pour volonté de « recréer un nouveau monde ».

VINCENT FEUERBACH/HANS LUCAS/AFP

par exemple », commente Clara Chappaz, ministre déléguée chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique.

Zuckerberg est prêt à tout pour arriver à ses fins, quitte à abîmer nos démocraties. Dans sa fascination rampante, il se tourne aussi vers le masculinisme. Comme les dieux romains qu'il adule, le chef d'entreprise a pour volonté de « recréer un nouveau monde », analyse Guillaume Grallet, journaliste au service tech du *Point*. Une image d'archives le montre à l'antenne dans une émission d'extrême droite. Celui-ci explique que la culture d'entreprise doit se tourner vers une « énergie masculine » : « Je pense qu'une grande partie de notre société est devenue neutre. Avoir une culture qui célèbre un peu plus l'agressivité a ses propres mérites. » Effrayant. ■

MARGOT BONNÉRY

PROGRAMME TÉLÉ



2024 UNITÉ

L'Histoire de Souleymane, Canal Plus, 21h 10

Souleymane est livreur de repas à vélo. Alors qu'il pédale dans la capitale, il se remémore l'histoire qu'il va conter dans deux jours à un agent de l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et apatrides) chargé d'étudier sa demande d'asile. Un thriller social à couper le souffle, très contemporain, sans angélisme ni sensibilité, où brille Abou Sangaré dans son premier rôle.



D'YANO PRODUCTION

Le Cinéma de Marie-Josèphe, France 3, 23 h 10

Marie-Josèphe Yoyotte a marqué le cinéma français : elle a fait du montage un art narratif à part entière, se détachant des monteurs des années 1950 obnubilés par le raccord. Ce documentaire retrace le parcours de cette artiste multirécompensée aux Césars, à travers des archives d'interviews, d'extraits de ses œuvres et des témoignages de ceux qui l'ont côtoyée.

Les blessures à vif de l'apartheid ne se referment pas

TÉLÉVISION Une série documentaire donne la parole aux Sud-Africains, trente-quatre ans après la fin du régime ségrégationniste.



L'Afrique du Sud et la fin de l'apartheid, Arte, 20h 55

21 mars 1960. À Sharpeville, en Afrique du Sud, une manifestation pacifiste est prévue : il s'agit, pour les Noirs, les métis et les Indiens ségrégués depuis 1948 par les Afrikaners blancs sous le régime d'apartheid de dénoncer le « passeport intérieur » imposé aux Noirs et indispensable à tout moment du jour. La police tire et relève, officiellement, 69 morts. Leur nombre est en réalité bien plus important. Et leurs

familles, des décennies durant, ne connaissent rien de leur sort. Avec leur série documentaire anglo-sud-africaine en trois parties, Xoliswa Sithole, Misha Wessel et Thomas Blom déterrent des histoires, toujours non résolues, malgré la fin du régime d'apartheid et la mise en place de la commission de vérité et de réconciliation en 1996 par Nelson Mandela : dans les cas où la vérité passe, il est moins difficile d'entamer un chemin de réconciliation. Et le procès, la reconnaissance des préjudices subis, voire la sanction, sont des faits très rares. Les auteurs, et c'est la grande qualité de cette série, enregistrent tous les points de vue. Celui des victimes, bien sûr : Mphonyana Matsabu pleure encore la mort de son petit frère de 12 ans, assassiné pendant la

répression de la manifestation de Sharpeville. Ils suivent aussi l'affaire d'Ahmed Timol, jeté de la fenêtre d'un commissariat en 1971. Et celle, dans le deuxième épisode, de quatre jeunes gens assassinés froidement et méthodiquement par les tueurs assermentés du régime. Mais l'originalité du propos tient aussi au témoignage des meurtriers, de ceux qui ont profité de ce régime et qui ont commis des crimes en son nom. Parce qu'ils sont hantés par des visions cauchemardesques, parce qu'ils veulent la condamnation d'un homme pire qu'eux, parce qu'ils veulent qu'on leur pardonne, ils racontent des exactions qui soulèvent le cœur. Et font comprendre toutes les limites de cette fameuse commission de vérité et de réconciliation. ■

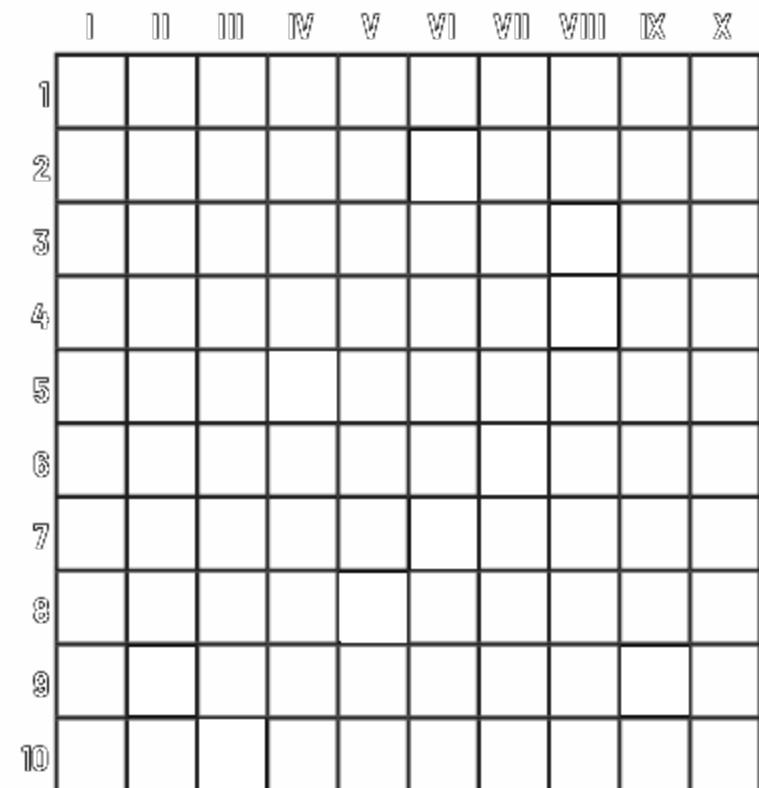
CAROLINE CONSTANT

Carnet

Roland Farré est décédé à l'âge de 98 ans. Né à Moux (Aude), fils d'un cheminot et d'une ménagère, il obtient une licence de droit. Militant de la Jeunesse communiste en 1944 et de l'Union de la jeunesse républicaine de France (UJRF) en 1946, il adhère au PCF en 1948. L'employé milité aussi au syndicat CGT finance. Après sa nomination à Annecy (Haute-Savoie), il poursuit son engagement et sera responsable fédéral du PCF. Secrétaire départemental du Mouvement de la paix, il représente le PCF lors d'une réunion préparant les accords d'Évian. Il participe pendant des décennies aux travaux de la commission économique du PCF. Il fonde et anime localement les Amis de la Pensée... Fidèle lecteur de l'Humanité et d'Économie et politique, il est administrateur de l'Institut d'histoire sociale CGT. Ses obsèques se tiendront au crématorium des îles d'Annecy le 21 mai, à 10 heures. Son inhumation aura lieu le 23 mai à Moux.

Monique Mercier, née Bernard, épouse Graux, est décédée à l'âge de 94 ans. Militante communiste dès son entrée à l'éducation nationale en 1950, syndicaliste, elle a enseigné à Ivry, à Paris, puis à Vitry (Val-de-Marne), à l'école Paul-Langevin. Investie dans le comité de jumelage vitriol laïque et féministe, elle peignait et adorait la mer. Née dans une famille de vignerons saumurois, elle aimait plus que tout la vie. Ses obsèques auront lieu le 22 mai, à 15 heures, au crématorium du Val-de-Bievre, à Arcueil.

L'Humanité présente ses condoléances aux familles et aux proches.

MOTS CROISÉS N° 24 196 par Martial Dubois**HORIZONTALEMENT**

1. Etre choqué d'un manquement au savoir-vivre (se).
2. Épaisseur une sauce. Titre pris par Mussolini.
3. Protéine de la substance osseuse. Mesure.
4. Tente de nouveau. Molybdène.
5. Lo-pin de terre émergé. Débris d'un objet de verre.
6. Chien d'arrêt à poils longs. Rêquille.
7. Fêtes au courant. Administrer au mieux.
8. Fils de Zeus. Tenir secret.
9. Compartiment réservé à un cheval.
10. Se dit entre nous. Bourriques.

VERTICALEMENT

- I. Qui dénote un très bon état physique.
- II. De par sa profession, il capture nos petits amis aillés.
- III. Parties du bas de la paume de la main.
- IV. Parties molles du pain. Expérimenta.
- V. D'Asie. Fête du premier.
- VI. Mettre en doute. Prise qui immobilise l'adversaire.
- VII. Conceptions de l'esprit. Produits de soins translucides.
- VIII. Appris. Monuments monolithes.
- IX. Grand cuillère plate percée.
- X. Rendras un son vibrant.

A1. A1. Nier. C1. A1. Idées. C1. V1. A1. Stiles. E1. Ecumeuse. X. Ressources.
VERTICIALEMENT. I. Flétrissant. II. Disséquer. III. Rassassés. IV. Miss. Tess. V. Assises.
M2. G. Iles. Tesson. G. Sarter. II. Santes. Bar. G. Arès. Cler. G. Stalle. J1. Tu. Annasses.
SOLUTION. HORIZONTALEMENT. 1. Formailler. 2. Lais. 3. Dossiers. 4. Ressasse.
VERTICIALEMENT. I. Flétrissant. II. Disséquer. III. Rassassés. IV. Miss. Tess. V. Assises.
M2. G. Iles. Tesson. G. Sarter. II. Santes. Bar. G. Arès. Cler. G. Stalle. J1. Tu. Annasses.

l'Humanité

Fondateur Jean Jaurès

Directeur Fabien Gay

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance. Société nouvelle du journal l'Humanité (SA 99 ans à compter du 1^{er} janvier 1957)

Capital social 3 000 000 euros

Siège social 5, rue Pleyel, immeuble Calliope, 93528 Saint-Denis CEDEX

Téléphone 01 49 22 72 72

Service aux abonnés Tél. : 01 55 84 40 30

E-mail : relationlecteur@humanite.fr

Vente en kiosques

Gestion, réglage et promotion: agence Boconseil. Tél. : 09 67 32 09 34.

E-mail : oborscha@boconseilame.fr

Vente militante 01 49 22 73 55

Publicité Comédiance. Olivier Valentin, président

Tél. : 01 49 22 74 51 (commerciale)

Tél. : 01 49 22 74 53 (annonces classées)

Tél. : 01 49 22 74 89 (annonces légales)

Directoire

Fabien Gay, président du directoire et directeur de la publication; Maud Vergnol, codirectrice de la rédaction; Anthony Daguet, secrétaire général et codirecteur de la publication

Conseil de surveillance

Jean-Louis Frostin, président

Actionnaires principaux SAS Fonds d'Humanité, Association des lectrices et des lecteurs de l'Humanité

Impression POP (La Courneuve), SMP (Vitrolles), Nancy-Print, CILA (Nantes), MidiPrint (Gallargues)

Numéro ISSN 0242-6870

Dépôt légal Date de parution

Commission paritaire 1124 C 79615

Tirage du 16 mai 2025 36 464 exemplaires

Imprimé sur des papiers produits en France, Belgique et Espagne -60% ou 100 % de fibres recyclées - IFDG. Eutrophisation PTot : 0,01 kg/tonne.

**LES VOYAGES
de l'Humanité**

Turquie

TRAIT D'UNION ENTRE ORIENT ET OCCIDENT

DU 24 SEPT. AU 8 OCT. 2025 • À PARTIR DE 3 825 €*

LE +

Les visites se feront en présence de Pierre BARBANCEY, journaliste de l'HUMANITÉ ainsi qu'un accompagnateur LVJ.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

LVJ - TLC VACANCES
45, rue Gustave Nicolle 76600 LE HAVRE
Tél. 02 35 21 82 44
www.tlcvacances.fr

*tarif basé sur un groupe de 20 personnes payantes / Réduction de 5% sur le prix du voyage pour les abonnés de l'Humanité

l'Humanité
magazine

l'Humanité.fr

Chine

CROISIÈRE
AU FIL DU YANGTSE

DU 9 AU 20 NOVEMBRE 2025 À PARTIR DE 5 990€ TTC*

LE +

Avec vous à bord Dominique Vidal-Bari, ancienne correspondante de l'Humanité en Chine, elle donnera plusieurs conférences.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

Rivages du Monde ORGANISATION
01 83 79 94 60
www.rivagesdumonde.fr/croisières-partenaires/lhumanite

l'Humanité
magazine **l'Humanité** **Humanité.fr**



Comment faire reculer les déserts médicaux?

En France, 87 % des territoires se retrouvent sous-dotés et 6,7 millions de personnes sont sans médecin. Une proposition de loi pour lutter contre cette situation est en discussion à l'Assemblée nationale.

Pour garantir l'égalité d'accès aux soins partout, le texte débattu ne suffira pas. Il faut s'engager dans la voie d'une médecine sociale.

Désert médical, l'utilisation de cette expression dans le langage courant ne peut plus être occultée avec 87 % des territoires français impactés et environ 6,7 millions de personnes sans médecin traitant ni spécialistes. Le système de soins ambulatoires, qui concerne les gens en consultation dans les cabinets médicaux ou qui reçoivent leur médecin à leur domicile, angoisse de plus en plus de gens au quotidien. Les élus locaux sont obligés d'inventer des solutions, parfois seuls, bricolant souvent avec des professionnels, des habitants, des réponses qu'ils portent sans capacités techniques ni accompagnement. C'est la débrouille et la concurrence pour essayer de garantir l'égalité d'accès aux soins pour toutes et tous. Devant cette situation éthiquement intolérable et face à une colère légitime, une proposition de loi transpartisane, discutée en ce moment au Parlement, vise à réguler l'installation des médecins dans les zones surdotées, une installation alors conditionnée au départ d'un confrère. Cela concernerait 12 % des médecins qui s'installent en libéral. Nous sommes conscients que cette loi, si elle est adoptée, ne réglera pas la pénurie de professionnel·les de santé, dont les médecins généralistes et spécialistes. Sans une réelle volonté d'une formation d'ampleur de ces professionnel·les, un système de régulation, même s'il est concevable, ne viendra pas à bout des déserts médicaux. Mais ce qui est le plus curieux et préoccupant, c'est qu'aucune place pour une autre voie ne soit envisagée. La médecine libérale, à qui a été confiée l'exclusivité du pilotage, avec



MARYSE MONTANGON
Responsable
de la commission
santé du PCF

l'assurance-maladie, de l'organisation du système de santé ambulatoire, reste campée sur ses principes et sur sa toute-puissance avec comme propositions la revalorisation de leurs actes et des mesures incitatives. Aucune place pour une autre voie : la médecine sociale, tournée vers la population, les territoires, articulée avec le service public hospitalier, en a été bannie délibérément.

L'État doit jouer son rôle de régulateur et de pilote, et définir un projet résolument politique, une vision globale de la réponse à construire, organisant les besoins des habitants et des territoires dans un service public de soins ambulatoires. Il s'agit de déci-

L'État doit jouer son rôle de régulateur et de pilote, et définir un projet politique.

der d'un maillage national avec des équipes de soins primaires pluriprofessionnelles, de proximité, s'appuyant sur des centres de santé, dans tous les territoires dont la maille est à définir (un canton, un bassin de vie). À ces centres s'adossent des antennes permettant de rapprocher les équipes de soins des populations isolées. Elles devront répondre aux besoins des territoires, embarquant les missions de médecine de santé publique, comme la protection maternelle et infantile, la santé sexuelle, le handicap, les personnes âgées, à définir avec les différents partenaires des territoires. Un projet alternatif doit mettre en place une médecine sociale qui priorise l'humain avant la finance et s'inscrit dans une perspective de changement politique et de société. ■

Sur fond d'accroissement des vulnérabilités de la population, le modèle du médecin référent doit être maintenu dans un système de santé solidaire.

Pour le patient qui a besoin d'un médecin traitant ou d'un rendez-vous, un désert médical, c'est là où il habite. La quasi-totalité du territoire est concernée par la baisse du nombre de médecins généralistes traitants, en raison de la diminution globale des effectifs. Pour ceux qui s'interrogent sur la dotation médicale de leur commune, vous pourriez être surpris ! Il y aurait en effet beaucoup à dire sur les indicateurs de dotation en médecins généralistes. Actualisés tous les deux ans, ils supposent qu'un médecin traitant se compte comme tout médecin généraliste, alors que seuls 40 % d'entre eux exercent réellement cette activité de suivi.

Aussi fou que cela puisse paraître, les informations fines et actualisées ne sont pas en possession des instances censées piloter l'offre de soins. Pourtant, vous faites bien la différence entre un médecin en centre de soins non programmés, un téléconsultant derrière un écran et un médecin traitant engagé à vous suivre. MG France, le syndicat des médecins généralistes que j'ai l'honneur de présider, le répète depuis 1986 : les Français ont besoin d'un médecin généraliste référent, qui les connaisse et les suive dans la durée. Avec les vulnérabilités croissantes de la population, ce modèle doit être défendu plus que jamais. En l'absence de mesures délétères qui feraient fuir les



AGNÈS GIANNOTTI
Présidente
de MG France

médecins vers d'autres modes d'exercice plus lucratifs et moins fatigants, la crise démographique va durer encore cinq ans. Elle est extrêmement difficile à vivre pour les patients comme pour les médecins traitants. Ajoutons la financerisation croissante du secteur santé qui, après les laboratoires de biologie et la radiologie, arrive maintenant en médecine générale.

C'est la logique « un seul motif par consultation », ciblant les patients jeunes et peu malades, les plus rentables. Ce qui rapporte au lieu de ce qui est utile. Le prototype de ces dérives s'appelle « centres de soins non programmés », « centres à horaires élargis » et plateformes de téléconsultation. Attractives financièrement, ces structures attirent les jeunes médecins.

Servir l'intérêt général nous impose de limiter ces dérives et de renforcer l'attractivité d'une médecine traitante de qualité.

Préserver un système de santé solidaire, assurant qualité et sécurité, est impératif. Les médecins généralistes ont besoin d'assistants médicaux pour l'accueil et la charge administrative. Le binôme médecin-infirmière de santé publique (infirmière Asalée), dont bénéficie un médecin sur quatre, est essentiel. Leur nombre est aujourd'hui bloqué. Il faut renforcer aussi les suivis à domicile et le travail avec les infirmières en pratique avancée.

Dans l'immédiat, il faudra, dans les zones en souffrance, des cabinets secondaires équipés, avec un accès par du personnel qualifié, où pourront venir aider des médecins, remplaçants, retraités ou en exercice. ■

La financerisation croissante du secteur arrive maintenant en médecine générale.



À l'occasion de la 90^e édition de sa Fête, *l'Humanité* en retrace l'épopée en 20 dates clés

À la Fête, on bâtit des lendemains qui chantent

1946

Illes se dressent là, à l'entrée de la clairière de Reuilly, surplombant de leur hauteur impressionnante la foule pressée et souriante. Douze statues monumentales, d'un blanc éclatant, « véritables chefs-d'œuvre d'un art épiphémère », diront les commentateurs avertis. Elles représentent ici un ouvrier, là un pêcheur, ailleurs un mineur... Symboles de la France au travail. En ce 1^{er} septembre 1946, la Fête de l'Humanité est placée sous le signe de la renaissance d'un pays exsangue, exténué par quatre années d'occupation, de souffrances et de privations, une France à reconstruire, par le travail, par la force de celles et ceux qui ont résisté et vaincu la barbarie nazie et qui savent désormais la tâche immense.

Ce matin-là, le temps est menaçant, qui ne parviendra pas à atteindre le moral d'un public galvanisé par la joie d'une liberté retrouvée. Des bouches de métro, des bus, des autos, débarquent en flot continu celles et ceux qui ne louperaient pour rien au monde le grand rendez-vous militant de la fin de l'été. Barda sous le bras, enfant sur les épaules, le public de la Fête de l'Humanité investit le bois de Vincennes. « Nous n'avons rien oublié. Dans la grande valise, j'ai mis la couverture, le fricot, la salade et les fruits », témoignera un badaud dans les colonnes de *l'Humanité* du 3 septembre. Avec le travail en fil rouge, cette édition de 1946, qui de 8 heures à 23 heures accueillera en ce 1^{er} septembre plus de 1 million de visiteurs, confirmera de la plus belle des manières le succès de l'année précédente, qui ouvrit le chapitre de l'après-guerre.

À l'ombre des arbres, aux tables des stands, en face de la Grande Scène, dans les discussions informelles et les prises de parole officielles, on célèbre ce jour-là la France qui advient. Celle d'Ambroise Croizat et du Conseil national de la Résistance, celle qui honore les maquisards et les combattants de l'ombre, celle de l'idéal communiste, « pour la liberté de l'esprit, pour le triomphe de la justice sociale, de la raison et de la République immortelle », lancera Marcel Cachin, directeur de *l'Humanité* et député de la Seine, depuis la scène centrale, aux côtés de Maurice Thorez, de Jacques Duclos et d'André Marty. Dans *l'Humanité* du 3 septembre, qui rend compte de « cette inoubliable fête », une photo, unique, illustre la page consacrée. « Devant un moteur, nous apprend la légende, des jeunes se font expliquer les détails de la construction d'une hélice. » Le cliché en noir et blanc a été pris sur le stand de la section syndicale de la Sncema (Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation), qui,

Placée sous le signe des travailleurs, l'édition 1946 rassemblera plus de 1 million de personnes. Elle met à l'honneur celles et ceux qui, aussitôt gagné le combat contre l'occupant, « se sont immédiatement remis au travail pour gagner la bataille du charbon ».

pour l'occasion, exposait la coupe d'un moteur d'aéronef, « véritable merveille de mécanique qui fait honneur aux travailleurs de l'aéronautique française », précise l'article. Là encore, mis en lumière, l'industrie nationale et ses ouvriers prêts à se relever les manches, à apporter leur pierre à l'édifice de la grande entreprise de reconstruction qui s'amorce. Car, que personne ne s'y trompe, « ceux qui ont gagné le combat contre l'occupant se sont immédiatement remis au travail pour gagner la bataille du charbon », entend-on en commentaire d'un petit film tourné en 1946 à la Fête de l'Humanité.

Le charbon et ses mineurs de fond, mis d'ailleurs à l'honneur lors d'un défilé dans l'après-midi, quand, au beau

À VINCENNES, LES ENFANTS AUSSI SONT DE LA PARTIE

Même Guignol était là! Ce 1^{er} septembre 1946, dans la clairière de Reuilly, la Fête de l'Humanité choyait les plus petits. « Là, plus de bousculade, plus de grandes personnes qui peuvent leur marcher sur les pieds ; les petits sont "chez eux", écrit *l'Humanité*. Encadré par des « mamans » volontaires, le jardin d'enfants s'est mis, toute la journée, au diapason pour offrir aux bambins de la Fête leurs premiers beaux souvenirs. Balançoires, jeux, dortoirs improvisés, spectacles, l'espace des petits est divisé en quatre parcs différents. Une fois leurs enfants confiés aux camarades, « les parents peuvent sans inquiétude parcourir l'immense clairière où se déroule la Fête », conclut *l'Humanité*. ■

milieu de la clairière de Reuilly, « les gars de la mine, en vêtement de travail, et leurs compagnes sont venus affirmer leur attachement au journal ». Ce journal, qui « a appelé et appelle encore à la production pour la renaissance du pays », lançait Marcel Cachin depuis la Grande Scène, affirmant que, « pour mettre fin aux divisions qui retardent tout progrès et compromettent l'avenir, l'Humanité réclame l'unité d'action immédiate des organisations démocratiques et populaires ». Lorsque, en fin de matinée, la fine pluie, enfin, a cédé la place à un soleil radieux, la pelouse de Reuilly a pris des airs de repas de famille. Collées les unes aux autres, les nappes des déjeuners recouvrent la clairière, immense banquet populaire à même la terre. « Une bonne grand-mère a laissé son parapluie ouvert. Au cas où la pluie recommencera », note *l'Humanité*.

SPECTACLE GRANDIOSE ET FEUX D'ARTIFICE

Le repas, pour beaucoup, sera vite avalé, le grand spectacle va commencer et la foule se presse au pied de la scène centrale, dont le décor monumental, flanqué d'« une immense République qui domine toute la fête, son rameau de paix à la main », est minutieusement décrit dans les colonnes de *l'Humanité* du 3 septembre : « Que l'on songe que 12 000 tubes d'acier ont été nécessaires pour soutenir la scène et les panneaux, que 25 mètres cubes de bois ont été employés pour le plateau et que 40 kilomètres de fil électrique couraient la clairière, entourés de près de 4 kilomètres de palissades. » L'ampleur du travail se niche parfois dans les détails... Sur la scène ce jour-là, on donne *Matin de France*, un spectacle grandiose où des centaines de participants retracent « l'épopée des combattants du maquis et des soldats sans uniforme de la Libération ». Ici aussi, on célèbre le travail, la joie et les loisirs de nouveau permis, les danses folkloriques... « Évocation de la Libération de la Patrie, des luttes pour la Production, pour la Renaissance, pour la Reconstruction », écrit *l'Humanité*. Quand soudain la foule lève les yeux au ciel, où une nuée de fleurs et de messages d'espérance ornés de petits drapeaux tricolores, largués depuis les airs, envahissent bientôt la clairière. Le jour touche à sa fin, le bal s'annonce impressionnant. Un dernier pas de deux pour les couples joyeux, puis le clou du spectacle, « un feu d'artifice très admiré » et une dernière promesse : se retrouver l'année d'après. ■

MARION D'ALLARD

Prochain épisode, mardi 27 mai :
la Fête de l'Humanité 1951



Le Théâtre Traversière, entièrement financé par les cotisations des cheminots, « est au carrefour d'une réflexion politique et artistique », explique le quadragénaire.
LIVIA SAAVEDRA POUR L'HUMANITÉ

« Je ne suis pas directeur de théâtre. Je suis un militant syndical. » Damien Iozzia est pourtant bien celui qui dirige l'association du Théâtre Traversière : un espace de création et de diffusion théâtrale, à quelques pas de la gare de Lyon, entièrement géré par les cheminots d'Île-de-France.

« La culture est un vecteur d'émancipation. Certaines œuvres sociales font le choix de donner aux salariés des chèques-cadeaux. Nous, on préfère créer du lien, explique le quadragénaire dans le hall du lieu de spectacle. Ça fait partie de notre héritage communiste et des combats menés au sein de la SNCF pour que les cheminots aient tous accès à un repas complet, à des vacances et à la culture. » En tant que fils de cheminot, Damien a lui-même bénéficié de cet engagement des ouvriers du rail pour une culture émancipatrice et populaire. « C'est grâce au comité d'entreprise que j'ai pu voir des spectacles, enfant, et que j'ai pu partir en vacances », confie-t-il.

Ebauché en 2000 comme guichetier, il n'a pas encore 20 ans lorsqu'il commence à travailler à la SNCF. Très vite, il se lance dans le combat syndical tout en consacrant du temps à sa passion pour la musique. « Entre 2003 et 2015, j'ai accompagné plusieurs groupes punk dans leurs tournées, raconte-t-il. J'étais un peu leur tourneur, leur roadie, leur nounou... » Les choses se calment à la naissance de son fils. Damien évolue professionnellement au sein de l'entreprise malgré les bâtons dans les roues que lui met régulièrement la direction alors qu'il prend

Damien Iozzia, passeur de culture

Le militant syndical préside depuis un an, à Paris, l'association gérante du Théâtre Traversière, un lieu de création dans le 12^e arrondissement entièrement financé et géré par les œuvres sociales des travailleurs du rail.

de plus en plus de responsabilités syndicales. En 2024, on lui propose la présidence de l'association gérante du Théâtre Traversière. La structure créée en 2017 a permis de faire renaître le lieu alors que la SNCF avait décidé de le mettre en vente quelques années plus tôt. « Il a fallu la mobilisation des cheminots, des syndicats et d'élus politiques, notamment communistes, pour que la SNCF revienne sur sa décision », explique Damien.

TOUCHER LE PUBLIC LE PLUS LARGE

Le Théâtre Traversière a ouvert en 1927 lors de la construction du siège administratif de la Compagnie des chemins de fer du PLM. Il est ensuite géré, de 1938 à 1985, par la SNCF. Puis, en application de la loi Auroux, il est confié en 1986 au comité

d'établissement régional de Paris Sud-Est. Au milieu des années 2010, alors que la SNCF cherche à se débarrasser du lieu, la filialisation de l'entreprise bat son plein et les ordonnances Macron viennent casser la structuration des œuvres sociales cheminotes. Naissent alors les comités des activités sociales interentreprises cheminots (Casi cheminots). Ce sont aujourd'hui cinq Casi d'Île-de-France qui soutiennent et surtout financent le Théâtre Traversière. À la suite de la crise du Covid, le lieu ferme un temps pour rouvrir ses portes en 2024 avec une équipe renouvelée. « Trois personnes sont salariées de l'association, détaille Damien. Une directrice de la programmation, un directeur technique, une personne qui s'occupe du lien avec le public et

on s'appuie sur une grosse équipe de militants pour l'accueil, la buvette. »

Pour Damien, la famille cheminote doit complètement s'approprier le lieu. « C'est un défi pour moi, insiste-t-il. Je souhaite qu'on parvienne à faire venir au théâtre ceux qui travaillent et ont le sentiment que l'accès à la culture ne les concerne pas. » Cet objectif implique des choix de programmation touchant le public le plus large tout en préservant l'exigence de propositions artistiques engagées. « Pas forcément tout le temps de façon militante, précise Damien. On propose des créations théâtrales mais aussi de la chanson et de l'humour. On souhaite développer une activité ciné-club et, en direction des plus jeunes, des goûters spectacles. »

« DU BEAU, DU POSITIF »

La salle est, en outre, un lieu de vie militante où des réunions syndicales peuvent, comme d'autres temps de rencontre, se tenir et Damien souhaite que le public parisien, au-delà des cheminots, investisse le lieu. « Ça passe par une politique tarifaire qui propose des prix bien plus attractifs que ceux des théâtres privés parisiens, souligne-t-il. Le Théâtre Traversière est au carrefour d'une réflexion politique et artistique. Il est aujourd'hui un outil au service de la création et de la diffusion théâtrale, doté d'un équipement performant. Son seul financement : les cotisations des cheminots. À l'heure où certains veulent diviser, fracturer, encourager l'individualisme, nous démontrons que nous pouvons mettre en commun nos moyens pour créer du beau, du positif. » Et de conclure : « Cela peut sembler naïf, mais ce théâtre est un rempart au défaitisme ambiant. » ■

ÉMILIE URBACH